

RD-CONGO

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

300 FC

www.adiac-congo.com

N° 2859 - VENDREDI 10 MARS 2017

GOUVERNEMENT – PÉTROLIERS

Un calme apparent
avant une nouvelle
tempête

Le Premier ministre, Samy Badibanga, prévoit d'engager de nouveaux pourparlers avec les pétroliers au cours des semaines ou des mois à venir pour arriver à fixer des prix stables après la légère majoration intervenue en février à Kinshasa et dans les villes intérieures du pays. Refusant d'accorder une hausse de 16 % (proposition des pétroliers), le gouvernement a négocié pour 5 % mais avec certaines contreparties dont la possibilité pour les importateurs d'acheter des devises étrangères à des taux préférentiels, la révision des charges qui pesaient sur ces sociétés et la fixation d'un volume présenté comme réaliste par les autorités congolaises.

Pour la prochaine rencontre très attendue, le chef de l'exécutif est en pleine collecte de certaines données provenant des missions menées sur le terrain.

Page 12



Un conducteur s'approvisionnant en carburant dans une station-service



Les juges de la CPI en audience

PRÉSUMÉS MASSACRES DE MBUJI-MAYI

La Cour pénale
internationale déjà saisie
du dossier

Dans sa réponse à la lettre ouverte que l'Institut de recherche en droits humains (IRDH) lui a adressée le 19 février, en rapport avec une vidéo montrant les massacres perpétrés à Mbuji-Mayi dans le Kasai, la Cour pénale internationale (CPI) admet être saisie du dossier et a promis de l'étudier. Les informations ont été inscrites, comme il se doit, au registre des communications du Bureau et recevront toute l'attention voulue conformément aux dispositions du Statut de Rome de la CPI, indique le Bureau du procureur.

L'IRDH a, par ailleurs, noté que la réponse de la CPI a coïncidé avec la position ferme du Haut-commissaire de l'ONU aux droits de l'Homme demandant à la RDC l'établissement d'une commission d'enquête sur « la découverte de trois charniers » et des graves allégations de violations des droits humains, notamment des « meurtres par des soldats » dans les provinces du Kasai et de Lomami.

Page 12

HÔPITAL DE KABINDA

Le personnel féminin
exhorté à plus de conscience
professionnelle

La journée internationale de la femme, célébrée le 8 mars de chaque année, a été mémorable en cette année 2017 pour le personnel féminin de l'Hôpital général de référence de Kabinda (ex-Centre de dépistage de la tuberculose -CDT-), de la commune de Lingwala à Kinshasa. Parlant au nom du comité de direction, le chef du personnel, Rebecca Akelinga Inkulu, a exhorté ses collègues à une réelle prise de conscience par rapport aux défis à relever tout en mettant en exergue les opportunités qui s'offrent à la gent féminine au sein de cet établissement hospitalier. « Chacune d'entre nous à son rôle à jouer dans la construction de notre hôpital pour les générations futures », a-t-elle déclaré. Femmes médecins, infirmières et d'autres services de l'hôpital ont, par ailleurs, été invitées à résister au harcèlement sexuel des hommes très fréquents dans les milieux professionnels et même à l'école.

Page 13

FESPACO

L'Étalon d'or décerné
à « Félicité » réjouit
Kinshasa

La 25e édition du Festival panafricain du cinéma et de la télévision de Ouagadougou (Fespaco) n'a pas fait que la joie du franco-sénégalais Alain Gomis. En effet, s'il a tenu pour « un grand honneur de recevoir ce trophée pour la deuxième fois », ce prix remporté le samedi 4 mars a par ricochet réjoui bien d'autres gens encore en RDC, plus précisément à Kinshasa, lieu de son tournage. Son sacre est en partie celui de la RDC, d'autant plus que le long métrage du réalisateur franco-sénégalais, tourné en lingala dans sa capitale, propose une immersion dans la réalité de cette ville au travers de l'histoire d'une chanteuse de bar qui a donné son nom au film. Le réalisateur pose résolument son regard sur la capitale congolaise et le partage à travers tout le film qui dure un peu plus de deux heures.

Page 13



Alain Gomis présentant l'Étalon d'or reçu le 4 mars

ÉDITORIAL

Oyo, enfin !

Voici qu'au terme d'une semaine fertile en événements, qui vit les peuples de l'Afrique centrale jeter les bases du Fonds Bleu pour le Bassin du Congo la ville d'Oyo, où ils se sont produits, a inauguré le jeudi 9 mars 2017 l'hôpital général qui permet désormais aux habitants des villes et villages des deux Cuvette de disposer de tous les équipements nécessaires pour préserver leur santé. Un acte symbolique qui illustre avec force les progrès qui seront accomplis dans les années à venir afin d'aider les humbles mortels que nous sommes à vivre mieux et plus longtemps, à engendrer nos enfants sans risques, à combattre les maladies qui menacent chacun de nous, bref à faire en sorte que notre passage sur cette Terre soit le moins douloureux et le plus paisible possible.

A l'heure où s'accomplit cet acte symbolique ayons une pensée pour celle qui consacra sa vie à la mise en place d'institutions médicales modernes, bien équipées et tenues par des professionnels de la médecine formés aux techniques les plus modernes. Edith Lucie Bongo Ondimba, fille chérie du président Denis Sassou N'Guesso et Première Dame de la République du Gabon, avait en effet entrepris, de longues années durant, de développer les structures sanitaires et hospitalières qui accompagneraient l'émergence de ses deux pays. Médecin de formation elle oeuvrait sans relâche pour que les problèmes de santé soient résolus sur place et, mieux encore, soient prévenus de mille et une façons.

Si son corps a quitté cette terre il y a quelques années pour rejoindre l'au-delà son esprit demeure plus présent que jamais parmi nous et inspire toujours l'homme qui a entrepris de doter le Congo d'infrastructures médicales adaptées aux exigences de ce temps. Car c'est bien des échanges que Denis Sassou N'Guesso eut avec sa fille tout au long de son existence qu'est né progressivement le grand et noble projet qui se concrétise aujourd'hui sous nos yeux dans tous les départements et sur toute l'étendue du pays.

Là où vous reposez, chère, très chère Edith, sachez que nous vous sommes infiniment reconnaissants d'avoir amené nos peuples à créer les institutions de santé sans lesquelles leur existence pourrait n'être qu'un long calvaire. En ce jour béni nous penserons d'abord à vous !

Les Dépêches de Brazzaville

CONCERTATION NATIONALE DE OUESSO

Le Front patriotique ouvre une campagne de restitution et de vulgarisation des conclusions



Une vue partielle des militants du Front patriotique (DR)

Le secrétaire général du Front patriotique (FP), Churchi Locko a patronné le 9 mars à Brazzaville, la cérémonie de lancement officiel de la campagne de restitution et de vulgarisation des conclusions de la concertation nationale de Ouessou, dans le département de la Sangha, organisée du 5 au 7 mars.

D'entrée de jeu, Churchi Locko a indiqué que son parti va s'employer à restituer et vulgariser les conclusions de la concertation nationale de Ouessou dans les neuf arrondissements de Brazzaville. Cette opération, a-t-il déclaré, va durer du 9 au 20 mars.

L'orateur a, en outre, rappelé le but principal de la concertation nationale de Ouessou, qui se résumait, selon lui, à l'évaluation des conclusions des dialogues et concertations précédents.

Au cours des retrouvailles de Ouessou, a indiqué Churchi Locko, les participants ont convenu de mettre en place deux Commissions de travail, à savoir la Commission chargée d'examiner les questions relatives à la gouvernance électorale et la Commission relative aux questions sur le plafonnement des dépenses des campagnes électorales.

En ce qui concerne la première Commission, l'orateur a précisé

qu'elle avait pour mission de statuer sur le nouveau découpage électoral ; la révision des listes électorales et l'introduction de la biométrie dans le processus électoral. Les participants aux travaux de Ouessou ont retenu que les circonscriptions électorales sont passées de 139 à 151. Donc désormais, l'Assemblée nationale aura 151 députés imposés par la création des nouvelles communes de plein exercice et l'érection de deux villages en communautés urbaines.

Les congressistes de Ouessou se sont prononcés unanimement pour la révision extraordinaire des listes électorales. De même, ils ont repoussé l'introduction de la biométrie dans le processus électoral pour les prochaines échéances électorales au motif que ce procédé technologique nécessite suffisamment du temps pour obtenir de bons résultats.

En ce qui concerne le plafonne-

ment des dépenses des campagnes électorales, le plenum des participants à la concertation nationale de Ouessou ont convenu que la question devrait être examinée minutieusement par le gouvernement en vue de la publication le moment venu d'un décret ou d'un arrêté y afférent.

De même, les participants à la concertation de Ouessou ont été éduqués sur les conditions de création d'un parti politique et ses critères de financement par l'Etat. Le parti politique, a déclaré Locko, ne peut bénéficier du financement de l'Etat qu'à condition qu'il ait des élus dans les institutions électives ; ainsi que la représentativité nationale.

La concertation de Ouessou a également examiné la question relative à la réorganisation des Commissions électorales indépendantes locales dirigées par les préfets et sous-préfets. Il a été convenu, à ce sujet, que l'Etat devrait procéder à la formation du personnel électoral indépendant.

Notons que le Front Patriotique est dirigé par le ministre de la jeunesse et de l'éducation civique, Destinée Hermella Doukaga.

Roger Ngombé

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE-

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétariat des rédactions : Clotilde Ibara, Jean Kodila
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodiolo, Norbert Biembedi, François Ansi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteurs en chef : Guy-Gervais Kitina, Thierry Nougou
Service Société : Parfait Wilfried Douniama (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Roger Ngombé (chef de service), Jean Jacques Koumbemba, Firmin Oyé

Service Économie : Quentin Loubou, Fiacre Kombo, Lopelle Mboussa Gassia
Service International : Nestor N'Gampoula (chef de service), Yvette Reine Nzaba,

Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rominique Nerplat Makaya

ÉDITION DU SAMEDI :

Meryll Mezath
(Rédactrice en chef), Duryl Emilia Gankama, Josiane Mambou Loukoula

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Mélaine Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).
Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonnateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa, Gypsie Oïssa
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi
Sports : Martin Enyimo
Relations publiques : Adrienne Londole
Service commercial : Stella Bope
Comptabilité et administration : Lukombo

Caisse : Blandine Kapinga
Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : Colonel Ebeya n° 1430, commune de la Gombe / Kinshasa - RDC - Tél. (+243) 015 166 200

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service)
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Jeff Tamaff.

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama, Dani Ndungidi.

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Chef de service : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs : Farel Mboko
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie : Martial Mombongo
Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Directeur : Charles Zodiolo
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré
Commercial Brazzaville : Rodrigue Ongagna, Mildred Moukenga

Commercial Pointe-Noire : Mélaine Eta Anto
Diffusion de Brazzaville : Brice Tsébé, Irin Maouakani
Diffusion Kinshasa : Adrienne Londole.
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Mounbelé Ngono

TRAVAUX ET PROJETS TRANSVERSES

Directeur : Gérard Ebami Sala

INTENDANCE

Directeur : Philippe Garcia
Assistante : Sylvia Adhass

DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse
Assistante : Marlaine Angombo

IMPRIMERIE

Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo
Chef de service préresse : Eudes Banzouzi
Chef de production : François Diatoulou Mayola
Gestion des stocks : Elvy Bombete
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo
Tél. : (+242) 06 983 9227 / (+242) 05 629 1317

eMail : imp-bc@adiac-congo.com

INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Rively Gérard Ebami-Sala, Myck Mienet Mehdi, Mbengué Okandzé

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphane Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo
Tél. : (+242) 06 930 82 17

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.
Astrid Balimba, Magloire NZONZI B.

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepechesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo /
Tél. : (+242) 05 532.01.09
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

FONDS BLEU POUR LE BASSIN DU CONGO

Neuf pays africains s'engagent pour la création du Fonds Bleu

Réunis à Oyo, dans le département de la Cuvette, les ministres de neuf pays africains ont signé le 9 mars un Mémorandum d'accord de création du Fonds Bleu pour le Bassin du Congo.

Un document d'une dizaine d'articles, à travers lequel les signataires entendent «mettre en place des instruments adaptés pour la mobilisation des ressources financières dédiées à la mise en œuvre des politiques et stratégies au service de l'économie bleue pour l'espace des pays du Bassin du Congo».

Ce fonds, initié par le président Denis Sassou N'Guesso et accueilli favorablement par les pays africains participant à la Cop22 au mois de novembre 2016, à Marrakech, au Maroc, vise à promouvoir la gestion durable des eaux du fleuve Congo et de ses affluents dans la zone géographique de douze pays d'Afrique centrale et australe, auxquels vient de se joindre le Maroc, pays hôte de la Cop22.

Il s'agit notamment de l'Angola, le Burundi, la République centrafricaine, la République du Congo, la République démocratique du Congo, le Gabon, le Rwanda, et le Tchad qui ont paraphé le document ce jeudi à Oyo.

Par contre, le Cameroun, la Guinée Equatoriale, la Tanzanie et la Zambie, tous annoncés comme membres de cette initiative n'ont



Photo de famille (DR)

pas signé le texte à cette occasion. Plusieurs personnalités africaines à l'instar du président togolais, Faure Gnassingbe, et des anciens présidents nigériens et maliens, Olusegun Obasanjo et Alpha Omar Konaré étaient présents à cette cérémonie, soutenue par la Fondation Brazzaville et plusieurs bailleurs de fonds internationaux. Les Etats entendent lever au cours de cette première année, 100 millions d'euros pour le Fonds Bleu et poursuivre

des actions à long terme, en vue de promouvoir une meilleure gestion des eaux, susceptible d'appuyer les initiatives de développement durable, de stabilisation des populations et de sécurisation, notamment dans le Golfe de Guinée.

«En raison des effets du changement climatique et des mauvaises pratiques de pêche et d'utilisation des terres, on observe une dégradation écologique accélérée des écosystèmes aquatiques et

côtiers compris entre les océans atlantique et indien, en passant par le bassin du Congo et la Région des grands lacs», ont souli-

suffisance. Il permettra de soutenir des initiatives de développement des infrastructures tels les barrages hydroélectriques, de pêche

gné les experts qui participaient à la rencontre d'Oyo.

Cependant, si des efforts ont été fournis pour une gestion durable des forêts et des espèces animales, donnant au Bassin du Congo le taux de déforestation le plus faible au monde (0,2%), très peu d'efforts ont été faits pour la gestion durable des eaux.

Le Fonds Bleu pour le Bassin du Congo vient pour pallier cette in-

et aquaculture, d'irrigation... afin de favoriser un mieux-être d'une population de près de 200 millions de personnes vivant dans la région. Plusieurs partenaires, à l'instar de l'Union européenne, de la Banque mondiale et l'Organisation de Nations unies ont pris la parole pour annoncer leur soutien à ce fonds, aussi bien par la réflexion stratégique que par l'apport de fonds.

Thierry Nougou

Les partenaires de l'Afrique centrale s'approprient l'initiative

En marge de la cérémonie de signature de l'accord de création du Fonds Bleu pour le Bassin du Congo, les Etats parties et les partenaires au développement ont annoncé ce 9 mars à Oyo, leurs soutiens à cette initiative de la République du Congo, la première du genre dans la région.

Le ministre marocain des Affaires étrangères, président de la COP22, Salaheddine Mezouar a qualifié l'aboutissement de ce projet à une démonstration de l'efficacité.

En effet, quatre mois après l'annonce du chef de l'Etat congolais Denis Sassou N'Guesso à Marrakech lors de la COP 22, le projet du Fonds Bleu pour le Bassin du Congo a vu le jour.

Le chef de la diplomatie du Maroc a indiqué que son pays apportera une expertise diversifiée pour la réussite de ce projet aussi bien en matière de structuration de projets que de mobilisation des financements.

Du côté de l'Union européenne (UE), sa représentante au Congo, Saskia De Lang a salué cette initiative et promis l'appui de son institution en faveur des projets prônant le développement de l'économie bleue et la préservation de la nature.

L'UE est un partenaire stratégique des pays d'Afrique centrale dans la conservation et la gestion durable des écosystèmes forestiers du Bassin du Congo.

Le représentant de la Banque mondiale au Congo, Djibrilla Issa, a aussi profité de l'opportunité pour exprimer l'intérêt de cette institution quant à financer des projets du Fonds Bleu pour le Bassin du Congo qui selon lui va créer une croissance inclusive.

M. Djibrilla Issa a ensuite fait savoir que l'Association internationale de développement (IDA) disposait de 7 milliards de dollars américains apportés par des donateurs pouvant servir d'appui aux projets liés à la protection de l'environnement. La forêt de la République démocratique du Congo (RDC) représente à elle seule plus de 50% des forêts du Bassin du Congo. Le vice-Premier ministre de la RDC, Shé Okitundu a estimé que son pays jouerait un rôle important dans la mise en œuvre de ce Fonds Bleu.

Pour Raymond Ndomba Ngoye, secrétaire exécutif de la Commission des forêts d'Afrique centrale (COMIFAC), «avec le Fonds Bleu, il y aura quand même des donateurs. Cela se justifie par la présence massive des partenaires techniques et financiers ici à Oyo».

Christian Brice Elion

Denis Sassou N'Guesso appelle à conjuguer abnégation et solidarité

Le président de la République, Denis Sassou N'Guesso a clôturé ce 9 mars à Oyo, les travaux de la Conférence interministérielle sur la création du Fonds Bleu pour le Bassin du Congo. Il a invité les pays signataires du Mémorandum d'accord de création de ce fonds et leurs partenaires venus de divers horizons à faire preuve d'abnégation pour donner des beaux jours à cette initiative.



« Notre engagement dans cette formidable entreprise naissante n'aura de sens que s'il est abnégation et dépassement de chacun. Il n'aura de succès que s'il est conquête d'une large solidarité et exploration d'une grande fraternité », a notamment indiqué le chef de l'Etat congolais.

Resté fidèle à sa vision stratégique selon laquelle, «l'essentiel est dans le futur», il a insisté sur le passage aux actes, après les discours. Car, la signature du Mémorandum d'accord par les ministres représentant les chefs d'Etat d'Angola, du Burundi, du Gabon, du Congo, de la RD Congo, de la RCA, du Rwanda, du Tchad et du Ma-

roc venait ainsi porter le Fonds Bleu au grand jour. Un avènement qui intervient quatre mois seulement après la tenue de la Vingt-deuxième Conférence mondiale sur le Climat (Cop22) au Maroc. Un temps court, qualifié de «record» est, selon Denis Sassou N'Guesso, la preuve de «la détermination du continent africain d'aller le plus loin possible dans la préservation de l'environnement et dans la promotion des mécanismes d'un développement durable et innovant autour du grand réservoir d'eau que constitue le Bassin du Congo.

D'où ce clin d'œil aux dirigeants africains à l'occasion de la Cop22 à Marrakech, qui se sont engagés sans réserve à soutenir ce fonds, alors qu'il venait de leur être présenté. Hommage a été aussi rendu au Roi Mohamed VI du Maroc qui n'a pas ménagé sa volonté à soutenir cette initiative. Une volonté qui s'est traduite aussi par l'adhésion du royaume qui a signé ce jeune Mémorandum d'accord du Fonds Bleu pour le Bassin du Congo, même s'il n'est pas membre de cet espace géographique.

Parlant de tous ces gestes traduisant un accueil enthousiaste du projet par les Africains, le chef de l'Etat a déclaré qu'ils traduisent « la volonté commune de saisir toutes les opportunités que nous offre notre espace géographique, à travers les abondantes ressources en eau dont il regorge. Nous en saisissons pour garantir et impulser un développement économique intégré, fédérateur, qui permette à nos populations d'améliorer leur qualité de vie ».

Th. N.



RÉPUBLIQUE DU CONGO



Fondation Brazzaville
pour la paix et la préservation de l'environnement

OYO



8-9 mars 2017

CONFÉRENCE MINISTÉRIELLE SUR LA CRÉATION DU FONDS BLEU POUR LE BASSIN DU CONGO



FONDS BLEU POUR LE BASSIN DU CONGO

Valoriser l'EAU

*comme instrument de **paix**
et de **rassemblement***

Inventer

*une économie **bleue**
et **collaborative***

Trouver des solutions
environnementales
adaptées

Donner

*aux **populations**
les moyens de vivre dignement*

Ensemble, créons les conditions du développement durable

SANTÉ

Lancement à Oyo des premières journées médicales Edith Lucie Bongo Ondimba

Le ministre de l'Enseignement supérieur, Bruno Jean Richard Itoua a lancé, le 8 mars à Oyo, dans la Cuvette, les premières journées médicales Edith Lucie Bongo Ondimba en présence du président de la République, Denis Sassou N'Gusso. Pendant deux jours, les médecins venus de France, d'Italie, de Côte d'Ivoire, du Cameroun, de Rd-Congo et leurs homologues de la République du Congo échangeront autour du thème « les défis des maladies chroniques non transmissibles et le VIH Sida au Congo ». Ces journées dédiées à l'ex-Première Dame du Gabon qui fut elle-même médecin vont se clôturer à 24 heures de l'inauguration par le chef de l'Etat congolais de l'hôpital général d'Oyo débaptisé Edith Lucie Bongo Ondimba. C'est ainsi que le ministre de l'Enseignement supérieur et les spécialistes de santé présents à ces retrouvailles ont, dans leurs interventions respectives, salué la mémoire de l'illustre disparue et loué ses qualités professionnelles. Edith Lucie Bongo Ondimba était en effet une femme très engagée dans les actions caritatives avec, à la clé, un plaidoyer pour la prise en charge des personnes atteintes du VIH-Sida couronné par la construction de plusieurs centres de santé au Gabon. Les médecins ont par ailleurs exposé les difficultés qu'ils rencontrent dans la prise en charge des patients atteints de maladies chroniques non transmissibles, en particulier le cancer en raison du coût exorbitant des prises en charge. Le président de la République a pris acte de ces doléances tout en espérant améliorer les conditions des malades.

Les Dépêches de Brazzaville

DÉVELOPPEMENT AGRICOLE

Les producteurs demandent davantage de meilleures conditions de travail

Le groupement agropastoral des agriculteurs associés, installés à Ngabé (localité de Dzion Dzion) dans le Pool nord, sollicite auprès des autorités compétentes un véhicule de transport pour l'évacuation de leurs produits vers Brazzaville. Ces agriculteurs souhaitent également que l'Etat règle le problème de terre avec les propriétaires fonciers.

Le président de ce groupement, Davy Mitomé, a exposé ces doléances lors de la visite de terrain que le Pdarp a organisé le 8 mars, dans ce département, pour clôturer le Mois de l'agriculture lancé par la Banque mondiale il y a plus d'un mois.

« Nous demandons au gouvernement de résoudre le problème de terre qui ne nous facilite pas notre travail. La récolte qui devait déjà avoir lieu se fera au mois de septembre à cause de quelques soucis que nous avons eus avec les propriétaires fonciers. Nous sollicitons également auprès des autorités un moyen de transport pour évacuer nos produits à Brazzaville. Le bus taxe la course à 75000f voire 80000f, c'est trop cher ! », s'est plaint le responsable du groupement.

Signalons que ce groupement agricole qui exploite 14 hectares de manioc a bénéficié du financement du Pdarp à hauteur de 7.600.000 FCFA. Selon les termes du contrat avec ledit projet, ces agriculteurs devront vendre 315 tonnes de tubercules de manioc et 126.000.000



Les techniciens en train d'entretenir la piste rurale (DR)

boutures de manioc, pour un chiffre d'affaires estimé à 17 millions de FCFA. Après la localité de Dzion Dzion, la délégation du Pdarp accompagnée par quelques cadres du ministère de l'Agriculture s'est rendue dans la localité de Mah toujours à Ngabé, où évolue la coopérative Etoile production, également bénéficiaire de l'appui du projet à hauteur de 7.600.000 FCFA.

Composée de dix producteurs dont six femmes, cette coopérative cultive aussi du manioc sur 14 hectares. Les producteurs de ce champ ont déjà réussi à vendre plus de deux hectares de manioc. D'après les accords, ces derniers devront vendre 478 tonnes de tubercules de manioc et 128000 boutures de

manioc, pour un chiffre d'affaires estimé à 17 millions de FCFA.

Visite à Imvouba d'une piste agricole entretenue par le Pdarp

Outre les groupements agricoles, les délégations du Pdarp et de l'agriculture conduites ici par le directeur de cabinet du ministre de l'Équipement et de l'entretien routier, Leonard Niéré, ont apprécié la piste rurale se trouvant sur l'axe Ingah-Ingolo-Mah-Imvouba. Connectée à la route nationale n°2, cette piste de 32km est entretenue grâce à une méthode dite de Haute intensité de main d'œuvre (Himo). Un procédé qui minimise les coûts d'entretien, grâce à la combinaison de la main

d'œuvre avec les équipements légers tels la termitière. La fin des travaux dont le coût global est de plus de 38 millions de FCFA est prévue pour le mois d'avril.

Notons que ladite piste agricole désenclave les populations riveraines et facilite l'évacuation des produits agricoles, d'autant plus qu'elle chute sur une infrastructure de marché construite également par ce projet.

« Je suis satisfait de ce que j'ai vu. En général, les travaux réalisés sont satisfaisants en dépit des financements qui n'ont pas été considérables. Cela reste un travail marginal au regard du besoin de la population, car les producteurs restent très demandeurs des financements de l'Etat et d'autres d'appui. D'ailleurs ils ont posé le problème d'accès dans leurs zones de production », a indiqué le coordonnateur du Pdarp, Isidore Ondoki.

Le directeur général des Travaux publics, Blaise Onanga, venu lui aussi apprécier la piste faite par Himo, a quant à lui, rappelé l'existence au niveau du ministère de l'Équipement et de l'entretien routier, d'un guichet destiné à l'entretien et à la maintenance des projets financés par la BM ou les autres bailleurs de fonds.

Rappelons qu'à travers le Mois de l'agriculture, le Congo et la BM ont voulu promouvoir leur partenariat grâce à la mise en œuvre depuis 2008 du Pdarp dont la clôture interviendra en fin avril prochain.

Lopelle Mboussa Gassia

EDUCATION

L'Unicef et le HCR, deux partenaires incontournables du gouvernement dans la Likouala

Les agences du système des Nations unies, notamment l'Unicef et le HCR, œuvrent aux côtés des pouvoirs publics pour l'amélioration des conditions de scolarisation des milliers d'enfants tant réfugiés que nationaux

Il est rare de sillonner les écoles publiques de certaines localités du département de la Likouala sans voir des bâtiments peints aux couleurs bleu-blanc pour témoigner du passage du Haut-commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR) ou du Fonds des Nations unies pour l'enfance (Unicef). En effet, d'Impfondo, chef-lieu du département à Bétou en passant par Dongou et Enyelle, les actions parlent d'elles-mêmes. « L'éducation a un caractère sacré depuis la nuit des temps. Nous remercions le peuple frère du Congo pour son hospitalité et saluons les efforts des agences du système des Nations unies dans le domaine de l'éducation ainsi que le peuple japonais pour leur implication dans l'amélioration des conditions d'études de nos enfants », reconnaissait Nestor Ndjoum, président du comité des réfugiés rwandais à Bétou.

Outre la construction des infrastructures scolaires, l'Unicef et le HCR, appuyés par leurs partenaires financiers, dotent les salles de classe en tables-bancs, et offrent des manuels scolaires aux élèves et des matériels didactiques aux écoles. C'est le cas de l'école primaire d'Ikpengebe, située à environ 30 km de Bétou qui a vu récemment ses élèves et ses enseignants être dotés des kits scolaires et du matériel didactique. « Je suis comblé de joie



Un délégué de l'Unicef remettant des kits scolaires aux élèves ; crédit photo Adiac

et je ne peux que remercier le gouvernement japonais et les organismes du système des Nations unies (Unicef et HCR). C'est pour la deuxième fois que nous recevons leur don parce qu'au début de l'urgence, le HCR a apporté son assistance et aujourd'hui c'est l'Unicef. Nous n'avons pas tellement de problèmes parce que nous sommes assistés par des humanitaires », a expliqué le directeur de l'école, Adrien Koumba.

Créée en 1991 grâce au souci des parents d'élèves de scolariser leurs enfants, l'école primaire d'Ikpengebe a connu un début de modernité en 2001 suite à l'implication du conseil départemental de la Likouala avant l'intervention des humanitaires. Pour preuve, sur les huit salles de classes existantes, cinq ont été construites par le HCR et les trois autres par l'Etat. Cette agence onusienne prend également en charge les douze enseignants vacataires sur les treize disponibles, d'autant plus que le directeur demeure l'unique titulaire. L'école qui compte 920 élèves dont 720 réfugiés, pour 89 candidats au CEPE et Concours d'entrée en 6^e, a besoin d'autres enseignants titulaires.

Des cours de remise à niveau, une initiative louable

De son côté, l'Unicef appuie grâce au financement du gouvernement japonais la formation des enseignants, notamment leur renforcement des capacités dans le cadre des cours de remise à niveau. Une initiative louable tant pour les parents que pour les élèves qui estiment que les cours de remise à niveau leur ont permis de se mettre au même diapason que d'autres apprenants. « Grâce aux cours de remise à niveau, je suis devenu performant dans les disciplines telles que les mathématiques et les sciences physiques », témoignaient certains élèves dans les salles de classe. Des témoignages ont été confortés par les enseignants qui n'hésitaient pas à présenter les meilleurs élèves dans telle ou telle discipline. En effet, après avoir influencé l'autorisation officielle par le ministère de l'Enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation de l'intégration des enfants de la RCA dans le système éducatif congolais et fourni des espaces temporaires d'accueil, le Bureau

Unicef de Brazzaville a poursuivi ces 4 dernières années son appui en intrants pédagogiques dans le but d'améliorer la qualité des enseignements dispensés. En 2014-2015, les Fonds CERF (Central Emergency Response Funds) ont permis l'acquisition, le transport et la distribution de fournitures scolaires pour 1850 enfants de niveau préparatoire (CP1/CP2), 1100 enfants de niveau élémentaire (CE1/CE2) et 750 enfants de niveau moyen (CM1/CM2). Les écoles de la circonscription scolaire de Bétou ayant reçu un effectif additionnel d'enfants réfugiés de RCA étaient particulièrement ciblées.

Contrairement à l'assistance antérieure, l'innovation apportée depuis 2014 a consisté à faire le focus sur le CEG de Bétou, entendu que l'éducation de base s'étend désormais jusqu'en classe de 3ème, la fin du 1er cycle de l'enseignement secondaire, couvrant ainsi la scolarité obligatoire prônée par les textes officiels. Pour permettre aux élèves de disposer de l'eau potable, l'Unicef a construit dans l'enceinte du CEG Félix Malekat de Bétou un forage.

D'après les statistiques du HCR, 6 019 enfants réfugiés de la RCA, RDC et du Rwanda ont été identifiés et inscrits cette année dans les écoles publiques de la zone de Bétou et Impfondo dont 2 865 filles et 3 154 garçons, soit 4 041 RCA, 1 847 RDC et 131 Rwandais. Ainsi, le HCR va distribuer cette année, à travers son partenaire l'Agence d'assistance aux rapatriés et réfugiés au Congo (AARREC), 2000 tenues scolaires aux enfants réfugiés des écoles primaires.

Reportage de Parfait Wilfried Douniama

ZONE CÉMAC

Malabo abritera un atelier régional sur la transparence dans les industries extractives

La capitale équato-guinéenne va accueillir du 13 au 17 mars prochain une session de formation des Organisations de la société civile (Osc) du Gabon et de la Guinée Equatoriale sur le management des groupes. Objectif : outiller et structurer ces Osc, afin qu'elles militent efficacement pour la transparence et la bonne gouvernance dans l'exploitation des ressources extractives de leurs pays respectifs.

Cette initiative régionale s'inscrit dans le cadre des activités du Projet de renforcement de la gouvernance des matières premières (Remap-Cémac), né d'un Accord-Cadre entre la Commission de la Cémac et le ministère allemand de la coopération. D'après les initiateurs de cette activité, il s'agit d'amener les acteurs de la société civile à pouvoir contribuer de sorte que les retombées de l'exploitation des matières premières extractives de ces pays permettent leur émergence et améliorent les conditions de vie des populations.

Les industries extractives dans la sous-région Afrique centrale constituent un secteur fortement exposé à la corruption et à



Des responsables du projet Remap-Cémac (DR)

de multiples tentations ; mobiliser les forces vives de la société civile va aider à l'instauration d'un débat national et régional sur l'importance d'une gestion vertueuse des ressources naturelles (fer, or, diamant, pétrole, cuivre...), dont les bénéfices ne

profitent pas aux populations locales. La Commission de la Cémac s'est engagée dans ce contexte à appuyer la mise en œuvre de l'« Initiative pour la transparence des industries extractives (ITIE) » dans les Etats membres ayant adhéré à l'ITIE, à

travers des échanges et sessions de renforcement des capacités des parties prenantes. Au sujet de la session de formation qui s'ouvrira le lundi 13 mars 2017, trente représentants des Osc du Gabon et de la Guinée Equatoriale vont prendre part à l'atelier

qui sera animé par des experts locaux et des formateurs de la Coopération allemande (GIZ). Soulignons que dans ce processus les partenaires de la GIZ collaborent avec les différents acteurs de la sous-région (Cameroun, Centrafrique, Congo, Gabon, Guinée Equatoriale et Tchad) pour plus de transparence et de meilleure gestion dans l'exploitation des ressources extractives. Le 25 janvier dernier, la Commission de la Cémac avait reçu à Yaoundé (Cameroun) un logiciel informatique des connaissances, un don du Remap-Cémac financé par la GIZ. Le lancement de cette session de formation destinée aux Osc du Gabon et de la Guinée Equatoriale sera la première phase d'une série d'ateliers annoncés courant le premier semestre 2017 à Malabo et Libreville. Précédemment entre 2014 et 2015, ces formations ont été menées de manière jumelée à l'intention des OSC du Cameroun et de la République centrafricaine. Par contre en 2016, les mêmes formations ont été adressées aux OSC de la République du Congo et du Tchad.

Fiacre Kombo

DÉPARTEMENT DU POOL

Le nouveau commandant de la région de gendarmerie confiant de sa tâche

Le commandant de la gendarmerie nationale, le général de brigade Paul Victor Moigny, a intronisé récemment à Kinkala, le nouveau commandant de la région du Pool, le colonel Dieudonné Magloire Mouassa

La cérémonie de prise de commandement s'est déroulée en présence des autorités politico-administratives et militaires du département du Pool. En effet, le général Paul Victor Moigny a remis au promu l'étendard symbolisant le transfert d'autorité et la prise de commandement. Il a également rappelé au nouveau commandant de la région de gendarmerie du Pool les deux missions régaliennes qui lui sont confiées: tenir la troupe et demeurer au service des populations.

C'est ainsi que Dieudonné Magloire Mouassa a remercié le chef suprême des armées, le ministre de la Défense et le commandement de la gendarmerie nationale qui lui ont fait confiance. En effet, le nouveau promu entend bâtir des stratégies pour répondre aux attentes de sa hiérarchie. « Nous avons la mission d'assurer la sécurité des biens et des personnes dans ce département en synergie avec les autres



Paul Victor Moigny félicitant le promu ; crédit photo DR

composantes de la force publique. Le message est clair : travailler pour le retour de la paix et de la sécurité dans le département du Pool. Il faut que la paix revienne dans ce département », a-t-il laissé entendre.

Rappelons que Dieudonné Magloire Mouassa succède au colonel Habib Thierry Note appelé à d'autres fonctions. Le nouveau commandant de la gendarmerie dans le Pool est fort

d'une longue expérience dans le cadre des unités de police constituée au niveau sous-régional et international. Le colonel Dieudonné Magloire Mouassa a notamment œuvré au sein de la Mission intégrée multidimensionnelle de stabilisation des Nations unies en République centrafricaine et la Mission internationale de soutien à la Centrafrique.

Parfait Wilfried Douniama

UNION EUROPÉENNE

La Pologne opposée à la réélection de Donald Tusk

Farouchement opposée à la réélection du Polonais Donald Tusk à la présidence du Conseil européen, Varsovie a menacé jeudi de faire échouer le sommet de Bruxelles, si les 28 votaient sur cette question le même jour. « Nous ferons tout pour que le vote n'ait pas lieu », a dit le ministre polonais des Affaires étrangères à la télévision privée TVN24. « Nous informerons nos partenaires que tout le sommet sera menacé, si on le force à voter (...). Nous avons transmis aux Allemands un message pour dire qu'il n'est pas nécessaire d'élire le président du Conseil européen », a ajouté Witold Waszczykowski. Il a par ailleurs assuré que « les rencontres concernant l'appui aux candidats se poursuivent ».

Les médias polonais ont d'ores et déjà évoqué deux scénarios de la suite de l'offensive de Varsovie contre Donald Tusk. Le premier c'est que la Pologne pourrait demander que l'élection exige l'unanimité (le règlement en vigueur demande une majorité qualifiée, mais le principe de l'unanimité est en général favorisé au sein de l'UE). Cela empêcherait la reconduction de Donald Tusk pour un second mandat de deux ans et demi. Le second scénario voudrait que la Pologne, battue lors du vote, refuse de signer les conclusions du sommet, ce qui les rendrait invalides.

Signalons que Varsovie a présenté son propre candidat à la succession de Donald Tusk, l'eurodéputé Jacek Saryusz-Wolski, mais les chances de ce dernier d'être élu semblent nulles.

Nestor N'Gampoula

JOURNÉE INTERNATIONALE DE LA FEMME

Les femmes juristes sollicitent l'adoption de la loi sur la parité

L'association des femmes juristes du Congo, que dirige Jocelyne Milandou, sollicite l'adoption de la loi sur la parité afin que la femme jouisse de ses droits dans tous les domaines. Ce vœu a été émis lors d'un débat organisé sur le thème « la parité », à l'Institut français du Congo, à l'occasion de la commémoration de la Journée internationale de la femme, le 8 mars.

La rencontre a été axée sur les thèmes portant sur l'égalité entre l'homme et la femme ; la formation des femmes sur la parité ; les stratégies de sensibilisation à la parité et le manque d'engouement des femmes aux débats sur les questions du genre. Ces communications ont été données par l'ambassadeur de France au Congo, Bertrand Cochery et Nadia Macosso, une des membres de l'association. Pour l'ambassadeur, les femmes africaines continuent à faire l'objet de violence. Quand on parle de la parité, explique-t-il, l'on fait véhiculer un message de revendications de leurs compétences en respectant les droits des femmes. « La parité ne peut pas avoir de sens sans qu'elle s'appuie sur la connaissance de l'égalité des droits entre les femmes et les hommes ; la protection des femmes depuis l'enfance : le respect de l'intégrité ; le droit fondamental à l'éducation et à la défense », avant d'ajouter que « les femmes sont dans l'ignorance de leurs droits ». Nadia Macosso a, pour sa part, fait l'historique d'obtention de la loi sur la parité au Congo, dégagé l'importance de la parité et l'implication de la femme pour le respect de ses droits. L'oratrice a expliqué que la parité sert à lutter contre la discrimination ; à arriver à l'égalité des droits entre l'homme et la femme et bien d'autres. Selon elle, le soutien des femmes à la parité n'explique nullement la disparition des hommes mais incite les femmes à s'impliquer en grand nombre dans les sphères de prise

de décision selon l'égalité des chances. « L'association des femmes juristes souhaite que les femmes jouissent de leurs droits et que cette perception négative des hommes soit tombée. Les femmes attendent aussi des hommes le partage de l'éducation des enfants et surtout de ne pas porter sur elles un sévère quand elles occupent des hautes fonctions de responsabilité », a-t-elle déclaré. S'adressant aux femmes, Nadia Macosso leur exhorte à être compétentes dans tous les domaines.

Jocelyne Milandou est intervenue en rappelant qu'il n'est pas normal que 52 % des femmes n'accèdent pas aux postes de prise de décision. Elle a indiqué que les inégalités engendrées par des déséquilibres constatés entre les deux sexes, le plus souvent à l'avantage des hommes sont manifestes. Les femmes sont sous-représentées dans les comités de direction, à la tête des entreprises et des institutions. « L'association ne se fatiguera pas jusqu'à ce que les femmes comprennent leurs droits car les hommes ne leur donneront pas le pouvoir. Nous ne voulons pas que les dossiers des femmes soient rejetés à cause de la maternité et bien d'autres raisons. Les femmes sont dotées de toutes opportunités et ne doivent pas s'enfermer », a-t-elle indiqué.

Rappelons que la Journée internationale des droits des femmes ou Journée internationale des femmes célébrée chaque 8 mars est issue de l'histoire des luttes féministes menées sur les continents européen et américain. L'Internationale socialiste des femmes avait célébré le 19 mars 1911 la première « Journée internationale des femmes » revendiquant le droit de vote des femmes, le droit au travail et la fin des discriminations au travail. En 1977, les Nations unies ont officialisé cette journée, invitant tous les pays de la planète à célébrer une journée pour les droits des femmes.

Lydie Gisèle Oko

Les œuvres d'Amel Mboumba Madingou exposées à l'Ifc

C'est dans le cadre de la célébration de la 40^e journée internationale des droits de la femme que l'Institut français du Congo a organisé le 8 mars à Brazzaville l'exposition photos de la photographe autodidacte, Amel Mboumba Madingou. Celle-ci durera une semaine.

A travers ces clichés, Amel nous montre les femmes travailleuses, notamment celles qui évoluent chez les sapeurs-pompiers, les vendeuses, joueuses, secrétaires, élèves etc. Parmi ces portraits, révèle la photographe, figure celle de sa mère. « Cette exposition montre la valorisation de la femme dans la nouvelle société », a indiqué Amel.

Certains de ses clichés sont en noir et blanc, d'autres par contre sont en couleur. Pour elle le noir et blanc, fait renaitre l'ancienne époque, les souvenirs des mamans au champs. D'autres images montrent les femmes devenues entrepreneuses, étudiantes, athlètes, etc. « La femme d'aujourd'hui doit être en marche, cette dernière ne doit pas être assise chez elle sans rien faire, elle doit au moins créer, ramener aussi une idée dans cette nouvelle société », martèle la photographe.

Outre les images sur le genre, Amel photographie également les sujets qui parlent de l'environnement, l'éducation, la création et le changement climatique.

Cela fait déjà huit ans qu'Amel exerce cette profession. Bien que détentrice d'un master 1 en comptabilité et gestion financière, elle a préféré faire de la photographie malgré l'opposition de ses parents. « Auparavant, mes parents ne voulaient pas que je fasse ce métier, c'était impensable pour eux, au fil des temps, ils ont accepté car, je me suis fait un nom », précise l'artiste.

La photographe interpelle les femmes à oser comme elle. « Je n'ai pas fait un miracle pour arriver à stade, j'étais passionnée de la photo, la photographie c'est une découverte, elle nous ouvre au monde, c'est un très bon métier que chaque femme peut développer. C'est tellement beau, voilà pourquoi, j'encourage certaines femmes de le pratiquer, de s'acheter



Le travail de la photographe révéle (DR) un appareil photo quel qu'en soit le prix et de commencer. »

C'est pour la première fois qu'Amel expose en solo. Souvent, elle le fait avec le collectif génération Elili qui l'a déjà fait bénéficier d'une formation l'ayant permis d'avoir d'autres connaissances pendant les ateliers. « Ces formations ont fait que je devienne professionnelle », a-t-elle reconnu.

Le projet d'Amel est de former aussi les femmes car, peu de femmes, dit-elle, sont photographes au Congo. Cependant, beaucoup sont peintres. « La réalisation de ce projet va nous permettre de montrer aux hommes que nous sommes capables de dire les choses à travers les images », soutient-elle.

Amel Mboumba Madingou encore appelée Luyzo est une photographe professionnelle de nationalité Congolaise. Elle est directrice coordinatrice générale de l'antenne de l'association World Arts Productions (W.A.P.) pour l'Afrique et plus particulièrement pour la République du Congo-Brazzaville, coordinatrice du réseau Centre de formation artistique Krimbo (CFAK Europe) à Abidjan, en Côte d'Ivoire dont le siège est à Bruxelles.

Rosalie Bindika

EXPOSITION

La Chine d'aujourd'hui en images

A l'initiative de l'épouse de l'ambassadeur de Chine, Liu Hong, plus d'une centaine de photos ont été exposées le 9 mars dans l'enceinte même de l'ambassade, à Brazzaville, dans le cadre de la célébration du mois de la femme.

Cette exposition photos qui a eu pour thème « La Chine d'aujourd'hui », a réuni de nombreuses femmes venues de tous les milieux : les diplomates en poste au Congo, les maires d'arrondissement, les directrices des institutions publiques et privées, les fonctionnaires, les professeurs d'université, les épouses des ambassadeurs, les artistes etc. « L'objectif était de montrer, à travers les photographies, les beaux paysages, les traditions et la vie quotidienne des Chinois, ainsi que les progrès obtenus dans la modernisation du pays ; en démontrant, d'un point de vue spécial, les



Des femmes admirant quelques photos (Crédit photo adiac)

efforts infatigables du peuple chinois pour construire un pays riche et civilisé, processus dans lequel on accorde une plus grande attention au

respect de la nature et à la protection de l'environnement », a expliqué Liu Hong.

« La Chine d'aujourd'hui parle de l'histoire chinoise, de

l'antiquité, du patrimoine et des sites historiques. La Chine est un pays unifié constitué de 56 communautés ethniques », a-t-elle fait savoir.

Il s'agissait, a-t-elle poursuivi de réunir les femmes pour qu'elles puissent se rencontrer et échanger, et de montrer les efforts de la Chine de conjuguer développement écologique et économique en vue de rendre le pays plus beau et la vie plus heureuse.

De plus, elle a affirmé que le cœur de l'exposition « La Chine d'aujourd'hui » est la situation d'un peuple qui vit dans son pays et qui explore son propre chemin de développement par le biais de l'union harmonieuse entre l'humanité et la nature. Enfin, elle a souhaité que le public venu nombreux puisse connaître certains aspects inconnus de son pays grâce à cette exposition.

Sur des tableaux dressés pour la circonstance, on pouvait admirer les images qui parlent de la fête du printemps à l'étranger, de la Chine moderne, rurale et urbaine.

**Yvette Reine Nzaba
et Durlly Emilia Gankama**



LE RESEAU DES SMARTPHONES

PROMO TO SEPELA

Liste des gagnants du 3^{ème} tirage



| Numéros de Téléphones | Gains | Numéros de Téléphones | Gains | Numéros de Téléphones | Gains |
|-----------------------|-------------------|-----------------------|-------------------|-----------------------|--------------------|
| 044341272 | Smartphone | 050125995 | Smartphone | 055691930 | 10 000 FCFA |
| 057573901 | Smartphone | 057160928 | Smartphone | 055679460 | 10 000 FCFA |
| 044442631 | Smartphone | 056620086 | Smartphone | 055809194 | 10 000 FCFA |
| 055857933 | Smartphone | 040456595 | Smartphone | 044117066 | 10 000 FCFA |
| 050330678 | Smartphone | 057951832 | Smartphone | 057070065 | 10 000 FCFA |
| 050167417 | Smartphone | 040341949 | Smartphone | 055764358 | 10 000 FCFA |
| 050033330 | Smartphone | 055367188 | Smartphone | 055400700 | 10 000 FCFA |
| 056141549 | Smartphone | | | 040405337 | 10 000 FCFA |
| 044957969 | Smartphone | 055416639 | 5 000 FCFA | 055209240 | 10 000 FCFA |
| 056631426 | Smartphone | 055001560 | 5 000 FCFA | 040926811 | 10 000 FCFA |
| 044425983 | Smartphone | 055960289 | 5 000 FCFA | 053017228 | 10 000 FCFA |
| 050740808 | Smartphone | 044762935 | 5 000 FCFA | 055254230 | 10 000 FCFA |
| 050676428 | Smartphone | 056317815 | 5 000 FCFA | 057747363 | 10 000 FCFA |
| 056164519 | Smartphone | 053555735 | 5 000 FCFA | 053284955 | 10 000 FCFA |
| 055570583 | Smartphone | 057209467 | 5 000 FCFA | 044341272 | 10 000 FCFA |
| 050364774 | Smartphone | 055814575 | 5 000 FCFA | 055821233 | 10 000 FCFA |
| 056098580 | Smartphone | 053707794 | 5 000 FCFA | 040369358 | 10 000 FCFA |
| 053677771 | Smartphone | 055187270 | 5 000 FCFA | 055819234 | 10 000 FCFA |
| 053471982 | Smartphone | 056571877 | 5 000 FCFA | 053771555 | 10 000 FCFA |
| 053034839 | Smartphone | 040517350 | 5 000 FCFA | 057760678 | 10 000 FCFA |
| 055346729 | Smartphone | 050284738 | 5 000 FCFA | 057658080 | 10 000 FCFA |
| 057493648 | Smartphone | 056757115 | 5 000 FCFA | 055457800 | 10 000 FCFA |
| 056559571 | Smartphone | 056136950 | 5 000 FCFA | 057575605 | 10 000 FCFA |
| 055209098 | Smartphone | 040290737 | 5 000 FCFA | 044541592 | 10 000 FCFA |
| 055145983 | Smartphone | 053639704 | 5 000 FCFA | | |
| 053074743 | Smartphone | 053463623 | 5 000 FCFA | 055871257 | 15 000 FCFA |
| 056508432 | Smartphone | 055618435 | 5 000 FCFA | 053379872 | 15 000 FCFA |
| 056092803 | Smartphone | 053839928 | 5 000 FCFA | 056845590 | 15 000 FCFA |
| 044877215 | Smartphone | 053486052 | 5 000 FCFA | 053629526 | 15 000 FCFA |
| | | 053635833 | 5 000 FCFA | | |
| | | 055897448 | 5 000 FCFA | | |
| | | 044791627 | 5 000 FCFA | | |



LE RESEAU DES SMARTPHONES

PROMO TO SEPELA
 Liste des gagnants
 du 3^{ème} tirage
 (suite)



| Numéros de Téléphones | Gains | Numéros de Téléphones | Gains | Numéros de Téléphones | Gains |
|-----------------------|--------------------|-----------------------|--------------------|-----------------------|--------------------|
| 053631325 | 15 000 FCFA | 056552004 | 20 000 FCFA | 055264579 | 25 000 FCFA |
| 055630506 | 15 000 FCFA | 044019490 | 20 000 FCFA | 053258297 | 25 000 FCFA |
| 053456997 | 15 000 FCFA | 057443286 | 20 000 FCFA | 056861841 | 25 000 FCFA |
| 053588092 | 15 000 FCFA | 057358150 | 20 000 FCFA | 050232684 | 25 000 FCFA |
| 056566934 | 15 000 FCFA | 055627366 | 20 000 FCFA | 053897475 | 25 000 FCFA |
| 056418560 | 15 000 FCFA | 055614316 | 20 000 FCFA | 040253805 | 25 000 FCFA |
| 040326522 | 15 000 FCFA | 044565953 | 20 000 FCFA | | |
| 044296476 | 15 000 FCFA | 055421226 | 20 000 FCFA | 055533060 | 30 000 FCFA |
| 040334006 | 15 000 FCFA | 055805592 | 20 000 FCFA | 055250693 | 30 000 FCFA |
| 056541551 | 15 000 FCFA | 055012154 | 20 000 FCFA | 056577455 | 30 000 FCFA |
| 057535543 | 15 000 FCFA | | | 057962887 | 30 000 FCFA |
| 040533729 | 15 000 FCFA | 040357854 | 25 000 FCFA | 055652294 | 30 000 FCFA |
| 056850667 | 15 000 FCFA | 040210949 | 25 000 FCFA | 053646283 | 30 000 FCFA |
| 050300450 | 15 000 FCFA | 055219297 | 25 000 FCFA | 053424140 | 30 000 FCFA |
| 055824812 | 15 000 FCFA | 055830284 | 25 000 FCFA | | |
| 057582529 | 15 000 FCFA | 057528001 | 25 000 FCFA | | |
| 057899302 | 15 000 FCFA | 056229950 | 25 000 FCFA | | |
| 050291436 | 15 000 FCFA | 044435390 | 25 000 FCFA | | |
| 053309493 | 15 000 FCFA | 056815527 | 25 000 FCFA | | |
| 057092648 | 15 000 FCFA | 055941552 | 25 000 FCFA | | |
| | | 057113273 | 25 000 FCFA | | |
| 044662670 | 20 000 FCFA | 055446248 | 25 000 FCFA | | |
| 055717584 | 20 000 FCFA | 055218803 | 25 000 FCFA | | |
| 044438542 | 20 000 FCFA | 055304445 | 25 000 FCFA | | |
| 055272806 | 20 000 FCFA | 056613313 | 25 000 FCFA | | |
| 040241646 | 20 000 FCFA | 040416136 | 25 000 FCFA | | |
| 057009917 | 20 000 FCFA | 056019651 | 25 000 FCFA | | |
| 055119252 | 20 000 FCFA | 050459794 | 25 000 FCFA | | |
| 050445117 | 20 000 FCFA | 053083807 | 25 000 FCFA | | |

**Gagnant du voyage
 pour Dubaï**
05 503 33 67

BRÈVES

RDC

Le fournisseur national d'électricité en République démocratique du Congo (RDC) a averti à Kinshasa qu'il devrait réduire à « près de la moitié » sa production si la baisse du niveau des eaux du fleuve Congo continuait. La perte de production pourrait se situer entre 350 et 400 mégawatts, alors que la production actuelle oscille autour de 900 mégawatts. L'essentiel de la production en RDC est réalisé par deux centrales hydroélectriques vieillissantes situées sur le Congo, à 260 km en aval de Kinshasa, à côté d'une dizaine d'autres petites centrales disséminées à travers le pays.

SOUDAN DU SUD

Près de 900 étudiants réfugiés dans un camp de l'ONU dans la capitale, Juba, ont renoncé cette semaine à passer l'examen de fin d'études secondaires par crainte pour leur sécurité. Mais seuls 70 d'entre eux ont accepté d'obéir aux ordres du gouvernement qui leur a intimé de quitter le camp, pour passer leur examen à l'extérieur. 965 élèves devaient passer cet examen qui ouvre la porte aux études supérieures. Le gouvernement n'a pas expliqué pourquoi il refusait que cet examen, qui concerne quelque 20.000 étudiants à l'échelon national, ait lieu à l'intérieur du camp, seul endroit de la capitale où ils se sentent en sécurité.

BÉNIN

Un mandat unique de cinq ans du président de la République est prévu par la nouvelle constitution qui sera proposée. Une session extraordinaire de l'Assemblée nationale sera convoquée pour plancher sur la question. Les autres réformes concernent notamment les institutions, l'organisation du système judiciaire et le système partisan. La révision de la constitution doit être approuvée soit par référendum, soit à la majorité des quatre cinquièmes des membres de l'Assemblée nationale. La déclaration du ministre de la Justice écarte l'éventualité d'un référendum.

NIGERIA

Après des mois de récession et de critiques sur la gestion du pays, le gouvernement nigérian s'est engagé dans une nouvelle politique économique, avec un objectif de croissance de 7% d'ici 2020, que les économistes jugent très ambitieuse. Un des principaux objectifs était sans doute d'inciter la Banque mondiale et la Banque africaine de développement à accorder plus de fonds au Nigeria. À l'horizon 2020, le plan de relance vise à diversifier l'économie avec des secteurs-clés comme l'agriculture ou l'énergie, tout en stimulant la production d'or noir pour la porter à nouveau à 2,5 millions de barils par jour (contre 1,9 actuellement). Objectif : faire grimper le PIB de 4,6% en moyenne par an.

SOUDAN

Le président soudanais Omar el-Béchir a accordé sa grâce à 259 rebelles capturés lors de combats avec les forces gouvernementales, dont 66 avaient été condamnés à mort. Cette décision vise à créer un climat pour parachever le processus de paix dans le pays. La branche nord du Mouvement populaire de libération du Soudan (SPLM-N) avait libéré dimanche 125 prisonniers, en majorité des militaires capturés dans les Etats du Nil Bleu et du Kordofan-Sud, un geste salué par l'armée.

Josiane Mambou Loukoulou et AFP

BURUNDI

Des ONG réclament des sanctions ciblées de l'ONU contre le pouvoir

Le Conseil de sécurité des Nations unies s'est réuni jeudi pour discuter de la crise burundaise. Prélude à cette rencontre, dix-neuf ONG internationales et locales l'ont exhorté à prendre des « sanctions ciblées » contre les responsables de violations des droits humains dans ce pays.

« De telles mesures, notamment des interdictions de voyage et le gel des avoirs, enverraient un message fort aux dirigeants burundais ayant été peu inquiétés pour avoir continué de perpétrer de violents abus contre leur propre population », ont affirmé ces ONG dans une lettre rendue publique mercredi.

Parmi les ONG signataires de ce courrier figurent Human Rights Watch (HRW), la Fédération internationale des droits de l'Homme (FIDH) et Reporters sans frontières (RSF). Elles ont dénoncé « l'isolement croissant du pays », lequel se coupe de plus en plus de l'ONU. Ces organisations ont dénoncé également la police et des membres des Imbonerakure - la ligue des jeunes du parti au pouvoir que l'ONU qualifie de milice -, qui continuent de « commettre des abus en toute impunité ». « Certains membres des Imbonerakure ont tué, torturé, violé et battu sévèrement un grand nombre de personnes à travers le pays », ont-elles souligné.

Les ONG se sont adressées particulièrement à l'ONU parce que seuls les États-Unis et l'Union européenne ont déjà pris des sanctions ciblées contre des responsables du régime burundais, mais les Nations unies ne l'ont pas encore fait parce que confrontées aux réticences de la Chine et de la Russie, deux des cinq membres permanents du Conseil de sécurité.

Pour ces organisations, les sanctions ciblées doivent être prises contre Bujumbura parce que ses autorités « ont perpétré leur politique plus large de répression contre les opposants suspectés, la société civile indépendante et les médias, et ont délibérément entravé la capacité de documentation (par l'ONU) des violations des droits humains ». A ce sujet, un rapport de l'ONU rendu public le 20 septembre accusait déjà le gouvernement burundais d'être responsable de graves violations des droits de l'Homme et avait mis en garde contre de possibles « crimes contre l'humanité » et un « grand danger de génocide ». Réagissant au sujet de la situation qui prévaut au Burundi, le conseiller spécial des Nations unies pour la prévention du génocide, Adama Dieng, a à nouveau dénoncé les risques d'« atrocités de masse » dans ce pays et appelé le Conseil de sécurité à prendre des « mesures énergiques », dans une lettre à ses membres parvenue mercredi.

Le Burundi est plongé dans une crise violente qui, selon l'ONU, a fait plus de 500 morts et jusqu'à près de 2.000 pour les ONG, et poussé près de 400.000 Burundais à l'exil. Cette crise a été déclenchée par l'annonce en avril 2015 de la candidature controversée du président Pierre Nkurunziza à un troisième mandat, qu'il a obtenu en juillet de la même année.

Nestor N'Gampoula

VISION

- Reportage
- Documentaire
- Breaking-News
- Votre Actualité

24H/24

**Canal 304
DU BOUQUET CANAL +**

TNT CANAL+ AFRICA eutelsat TV+

Situé à l'immeuble EBATHA Rond-point La Coupole (Centre Ville)
CONTACTS: +242 22 613 40 55 - 05 631 38 49

OFFRE D'EMPLOI

Le cabinet dentaire SEMINET sis au 2^e étage de l'Immeuble CNSS, recherche une (1) secrétaire médicale bilingue (Français-Anglais) jeune diplômée même sans expérience professionnelle.

La candidate retenue suivra une formation de secrétaire médicale au sein du cabinet .

Adressez votre lettre de motivation et CV détaillé muni d'une photo au cabinet dentaire SEMINET ou par mail:

secretariat-bzv@cdseminet.com.

Pour plus de précision appeler au 06 683 15 14105 551 42 96.

Le cabinet dentaire SEMINET sis au 2^e étage de l'immeuble CNSS, recherche une (1) infirmière jeune diplômée même sans expérience professionnelle.

La candidate retenue suivra une formation d'assistante dentaire au sein du cabinet.

Adressez votre lettre de motivation et CV détaillé muni d'une photo au cabinet dentaire SEMINET ou par mail:

secretariat-bzv@cdseminet.com.

Pour plus de précision appeler au 06 683 15 14105 551 42 96.

NÉCROLOGIE

Les familles Kiboulou, Kibamba, Kodia et Koussou annoncent aux parents, amis et connaissances, que l'inhumation de leur frère, oncle et père, le Pr Jean Louis Kiboulou, est prévu pour le 10 mars à Brazzaville selon le programme ci-après :

- 9h00 : levée de corps à la morgue municipale du CHU ;
- 10h00 : recueillement au domicile, sis n° 1 ter, rue Mbala Prospère à Bacongo, vers le Commissariat de Police de Tâ Ngoma, dans le 2^e arrondissement.
- 12h00 : messe de requiem en l'église Notre Dame de Bacongo
- 14h00 : départ pour le cimetière ;
- 16h00 : retour et fin de cérémonie.

**REMERCIEMENT**

Les familles Missolo et Foundoux viennent de traverser une épreuve douloureuse mais nous n'étions pas seuls.

Votre présence à nos côtés pour accompagner Eulalie Valentine Missolo (épouse Foundoux, décédée le samedi 18 février 2017 à Brazzaville) à sa dernière demeure le mardi 28 février 2017 nous a beaucoup émus.

Nous tenons donc aujourd'hui à vous exprimer combien nous avons été sensibles à vos témoignages, votre présence et vos soutiens multiformes.

Nos sincères remerciements.

**CHANGEMENT DE NOM**

Je m'appelle Makosso Lassi Félix. De nationalité congolaise et père de famille demeurant au, N°45, rue la Cuvette, au quartier la Poudrière à Brazzaville.

Je souhaite m'appeler désormais MACK LASSY FÉLIX.

Que toute personne justifiant d'un intérêt légitime pourra faire une opposition dans un délai de trois (3) mois.

Je m'appelle Attention Antoinette. Je désire désormais être appelée Mabika Antoinette. Toute personne justifiant d'un intérêt légitime pourra faire une opposition dans un délai de trois (3) mois.

AIRFRANCE

AVIS AUX VOYAGEURS**NOUVEAUX HORAIRES D'ENREGISTREMENT AU DEPART DE BRAZZAVILLE**

A COMPTER DU 3 MARS 2017, LE VOL AF897 DE BRAZZAVILLE A DESTINATION DE PARIS, DECOLLERA UNE HEURE ET VINGT CINQ MINUTES (1H25) PLUS TÔT QUE PREVU, SOIT **21H10**.

LES COMPTOIRS D'ENREGISTREMENT SERONT OUVERTS A PARTIR DE **17H30** ET FERMERONT A **19H40**.

LA FIN DE L'ENREGISTREMENT DU VOL AIRFRANCE AF897 EST MAINTENUE A 1H30 AVANT LE DECOLLAGE.

PLUS D'INFORMATION SUR [HTTP://WWW.AIRFRANCE.CG](http://WWW.AIRFRANCE.CG)

MERCI DE VOTRE COMPREHENSION



CRISE POLITIQUE

L'Udesc appelle à la mobilisation populaire pour le respect des engagements pris

La situation de crise politique actuelle en RDC, caractérisée par la confusion au sein du Rassemblement des forces politiques et sociales acquises au changement (Rassop), méga plateforme de l'opposition, et le retard pris dans les discussions directes entre la majorité présidentielle et l'opposition sous les bons offices de la Conférence épiscopale nationale du Congo (Cénco) suscite plusieurs réactions. Des États-Unis d'Amérique où il séjourne, Isaac Muamba Kalonji, président du parti politique Union pour le développement social et communautaire (Udesc) a fait une déclaration politique.

Il a souligné que son parti tient scrupuleusement à la tenue des élections démocratiques et pacifiques dans le respect des accords. « L'Udesc est préoccupé par le retard pris dans les discussions de la Cénco autour des modalités de la mise en œuvre de l'accord de la Saint-Sylvestre à cause des stratagèmes de la majorité au pouvoir, d'une part et des querelles stériles au sein du Rassemblement, d'autre part. Et pourtant, le large consensus obtenu dans cet accord a été salué par tout le peuple congolais, ainsi que par la communauté internationale ; ce qui a permis de proroger dans la douceur d'une année le mandat du chef de l'État », note Isaac Muamba Kalonji. Il a fait remarquer que le



Isaac Muamba Kalonji, président de l'Udesc

mandat des députés nationaux a pris fin depuis le 16 février 2017 tel que prévu par la Constitution, soulignant de ce fait que « la RDC se dirige droit dans le mur, au mépris d'une classe politique sans aucune probité morale à cause de leurs intérêts démagogiques pour les postes, au détriment de la dignité personnelle. Tous les indicateurs sont en rouge, il suffit d'observer la situation socio-économique de la population qui ne cesse de se dégrader au quotidien ». Isaac Muamba Kalonji est acerbe dans sa critique : « Cette cacophonie traduit l'échec cuisant

du régime Kabila qui a montré son incapacité d'assurer la sécurité, la justice équitable, l'économie, le social du peuple congolais, bref le bon fonctionnement de l'État ». Et il dit : « Pour pallier le blocage voulu et entretenu par ce régime, l'accord inclusif de la Cénco est le seul cadre pouvant légitimer les institutions de la transition et nous conduire aux élections ».

La Cénco

Aussi le président de l'UDESC invite-t-il les évêques catholiques de la Cénco à éviter tout blocage et accélérer les travaux pour la mise en application intégrale et rapide de l'accord afin de préserver la légitimité des institutions de transition jusqu'à la tenue prochaine des élections attendues par tous ; à établir clairement les responsabilités de chaque partie prenante en cas de blocage de la mise en œuvre de l'Accord. Isaac Muamba exhorte le chef de l'État, garant du bon fonctionnement des institutions, à tout mettre en œuvre pour le respect de l'engagement de l'accord afin d'aboutir à l'organisation des élections telles que accordées. « Agir autrement serait suicidaire pour son avenir politique et pour le pays », pense-t-il.

Le président de l'Udesc appelle à la mobilisation générale de la population pour mener des actions pacifiques, afin de contraindre ces acteurs politiques actuels de tous bords à respecter les engagements pris. L'heure n'est plus à la distraction, moins encore à l'apathie, mais l'exigence de l'auto-prise en

charge qui est de mise, soutient-il. Il convie, par ailleurs, la communauté internationale à continuer de faire pression sur le régime et tout acteur politique qui serait à la base de l'entrave du processus électoral.

Tenant à l'éveil sans cesse de conscience des Congolais volés, méprisés et maltraités par des politiciens en quête effrénée du pouvoir pour assouvir leurs intérêts personnels, Isaac Muamba déclare : « Vous êtes prévenus de ne pas vous fier à cette classe politique affairiste, égoïste et insouciant de la justice distributive, les faits sont têtus. Observez ce qui se passe actuellement au sein du Rassemblement qui ressemble à un club d'enfants et d'amis issus du régime Mobutu et Kabila, responsables de la destruction de notre tissu économique et de la misère de peuple congolais. Chers compatriotes, il est désormais temps de prendre notre destin en main. L'Udesc s'est résolu de vous montrer le chemin de l'alternance politique et du développement grâce à son projet de société, mais surtout avec le soutien indéfectible de ses partenaires américains, mexicains et autres ».

Victime de fraude, menaces et persécution au Mexique, faits dénoncés à la BCN Interpol contre des autorisés du Mexique où il résidait, Isaac Muamba est actuellement aux USA. Et il annonce l'arrivée à Kinshasa de son avocate, Elisabeth Cedillo Perez, pour la suite de sa plainte déposée aussi à Interpol à Kinshasa.

Martin Enyimo

VIDÉO DES MASSACRES DE MBUJI-MAYI

La CPI saisie du dossier

L'institution aurait également promis un traitement administratif normal aux documents soumis à ses services par l'Institut de recherche en droits humains (IRDH).

Dans sa réponse à la lettre ouverte que lui a adressée le 19 février par l'IRDH intitulée : « Oyo Akufi te », en rapport avec une vidéo qui serait aux massacres perpétrés à Mbuji-Mayi, dans le Kasai, la CPI admet être saisie du dossier et a promis de l'étudier. « En effet, dans son accusé de réception du 6 mars 2017, le bureau du procureur de la CPI dit à l'IRDH que les informations [...] ont été inscrites, comme il se doit, au registre des communications du Bureau et recevront toute l'attention voulue, conformément aux dispositions du Statut de Rome de la Cour pénale internationale », a souligné l'IRDH, dans son bulletin électronique du 9 mars.

L'IRDH a, par ailleurs, noté que la réponse de la CPI a coïncidé avec la position ferme, publiée le 7 mars 2017, du Haut-commissaire de l'ONU aux droits de l'Homme, le Prince de Jordanie, Zeid Ra'ad Al-Hussein, qui demande à la RDC l'établissement d'une commission d'enquête sur « la découverte de trois charniers » et des graves allégations de violations des droits humains, notamment des « meurtres par des soldats » dans les provinces du Kasai et de Lomami.

Il est, en effet, rappelé que ladite lettre de l'IRDH demandait au Bureau de la procureure de la CPI, Fatou Bensouda, d'ouvrir une enquête urgente sur un présumé massacre de la population

civile du village Mwanza Lomba, situé au Kasai-Oriental. « La gravité des faits et leur négation en bloc par le gouvernement portaient à croire que l'État congolais n'avait pas l'intention de rendre justice aux victimes que le porte-parole du gouvernement qualifiait, a priori, de groupe terroriste agissant sous le label de la milice de Kamwena Nsapu », avait noté l'institut dans cette requête.

L'IRDH avait pourtant, en son temps, relevé que l'élément vidéo montrait notamment un groupe de soldats, habillés en uniformes des Forces armées de la RDC, équipés d'armes à feu, et qui recevaient des instructions de viser les victimes à la tête et à la poitrine. Aussi, a souligné l'institut, sans aucune sommation de se rendre ou de retourner dans leurs cases, le commandant avait effectivement ordonné d'ouvrir le feu sur des civils non armés en train de chanter, alors qu'au bout de quelque temps, les militaires s'étaient rapprochés de leurs victimes et s'étaient mis à achever à bout portant les blessés et survivants couchés à terre.

L'IRDH, en somme, se félicite du fait que la CPI a affirmé être au courant des faits pré-rappelés, constitutifs de massacre de Mwanza Lomba et que les documents soumis subissent le traitement administratif normal. Il s'est également dit satisfait de la recommandation du Haut-commissariat des Nations unies aux droits de l'Homme, car « elle forme un mécanisme de suivi du gouvernement qui ne garantit pas de justice aux victimes ».

Lucien Dianzenza

GOUVERNEMENT – PÉTROLIERS

Un calme apparent avant une nouvelle tempête

Le Premier ministre, Samy Badibanga, prévoit d'engager de nouveaux pourparlers avec les pétroliers au cours des semaines ou des mois à venir pour arriver à fixer des prix stables après la légère majoration intervenue en février à Kinshasa et dans les principales villes du pays. Refusant d'accorder une hausse de 16 % (proposition des pétroliers), le gouvernement a négocié pour 5 % mais avec certaines contreparties dont la possibilité pour les importateurs d'acheter des devises étrangères à des taux préférentiels, la révision des charges qui pesaient sur ces sociétés et la fixation d'un volume plus « réaliste ». Actuellement, le chef de l'exécutif est en pleine collecte de certaines données provenant des missions menées sur le terrain.

Samy Badibanga a révélé des audits en cours pour produire des chiffres crédibles qui serviront lors des discussions. L'un des points d'achoppement concernait justement le volume d'importation qui ne représentait pas la réalité, a-t-il expliqué. Le gouvernement a rejeté le chiffre présenté par les importateurs. Et l'un des objectifs des audits est justement d'arriver à harmoniser les points de vue sur cette épineuse question. « Il est important de savoir ce qui se passe exactement au sujet du volume », a insisté Samy Badibanga. Ce dernier espère que les audits vont permettre « d'aller plus loin » pour détecter d'éventuelles fraudes. En effet, martèle-t-il, l'on trouve du carburant partout dans la rue et dans des lieux inappropriés.

Renforcer le contrôle

Récemment, le gouvernement a inauguré avec faste une aire de mesurage des cargaisons des produits pétroliers à la frontière de Kasumbalesa. L'idée est de renforcer le contrôle des importateurs des produits à partir de la fron-

tière congolaise. Il s'agit d'une politique qui va se poursuivre sur l'étendue du territoire national. Rappelant aussi que cette première aire de mesurage a été installée quelques jours à peine après la majoration du prix du litre à la pompe. Il est indispensable d'évaluer l'ampleur des maux qui rongent le secteur pour y apporter des réponses adéquates. Le gouvernement a reconnu l'impact négatif de la dépréciation de la monnaie nationale sur les importateurs des produits pétroliers. Les taux préférentiels ont permis de contourner cette difficulté. La révision à la baisse des charges constitue aussi une autre concession importante du gouvernement pour arriver à imposer la légère augmentation de 5%. C'était une nécessité pour éviter l'emballement des prix sur le marché. Le rendez-vous est fixé pour les prochains mois.

Relancer l'économie

Samy Badibanga s'est penché aussi sur l'économie au sens large dans un contexte très difficile de baisse des cours mondiaux des matières premières. Le Premier ministre a réaffirmé la nécessité de miser sur la diversité de l'économie et d'augmenter les recettes publiques. « Nous pensons bien arriver à quelque chose », a-t-il dit. Il est revenu aussi sur une promesse d'avant la mise en place de son gouvernement, au sujet de la gratuité des accouchements et des soins des enfants de moins de 5 ans. « Nous sommes en train de travailler sur le budget que l'on va présenter très bientôt. Nous allons donner les chiffres pour montrer ce qu'on doit faire pour réaliser ce défi », a indiqué le Premier ministre. Il a réaffirmé être engagé dans ce processus qui prendra certainement du temps mais il est décidé à tenir ses engagements.

Laurent Essolomwa

LÉOPARDS FOOTBALL

Le sélectionneur Florent Ibenge ne prolongera pas son contrat

Le sélectionneur des Léopards de la RDC, Florent Ibenge Ikwange, ne va pas prolonger son contrat avec l'État congolais.



Florent Ibenge ne dirigera plus les Léopards locaux pour le Chan 2018

Il l'a déclaré au confrère Charles Mbuya de la BBC à partir de Dakar au Sénégal où V.Club a été en transit avant de rejoindre Banjul pour livrer le match des seizièmes de finale aller de la Ligue des champions contre la formation de Gambia Ports Authority. En tant qu'entraîneur principal des Dauphins Noirs, il accompagne naturellement son équipe. « Quand j'ai été nommé, j'ai réuni tout mon staff technique, mon staff médical, les intendants, pour leur dire que je ne serai pas là ad vitam aeternam, que j'avais mon temps à faire et mon temps a été court. C'est ce que j'ai dit dès le premier entretien, et j'ai demandé à chacun de faire son travail le mieux possible et d'augmenter la capacité parce qu'on nous a mis là, c'est un staff local et on ne va absolument rien nous pardonner. Et la preuve, c'est ce qui arrive, cette poussée médiatique un petit peu surréaliste par rapport à ce qu'on a fait jusqu'à maintenant, c'est vraiment surréaliste, parce que quand on regarde bien, on a été battu par le Ghana, mais on a fait une année 2016 sans défaite. On a perdu un match, mais on dirait que c'était la catastrophe mondiale, mais on continue à avancer.

Voilà, j'ai un contrat et je l'ai dit que je n'allais pas le renouveler; tout simplement. Et l'équipe du Chan (Léopards locaux), c'est la même chose, je ne vais pas pouvoir continuer », a-t-il dit un peu amère signifiant le sélectionneur des Léopards de la RDC.

Florent Ibenge envisage même de se retirer du staff technique de V.Club pour se tourner résolument vers la formation et mettre sur pied son projet dans ce sens. « Et dans l'AS V.Club, on le sait bien, je vais me tourner plutôt vers la formation. C'est dans ma tête. Et pour pouvoir le faire, il faut au moins l'initier... Il faut s'inscrire dans la durée, j'ai déjà pris rendez-vous avec l'INPP (Institut national de préparation professionnelle). J'ai vu la directrice de l'INPP. Si je n'avais pas été à la CAN (Gabon 2017), on allait déjà monter le projet. L'INPP, c'est la formation professionnelle pour adultes. Et là, mes joueurs après l'entraînement, ils vont aller en formation, qui à l'informatique, le français, etc. ; on va tous les évaluer pour que après l'entraînement chacun puisse aller se former pour la réussite de sa reconversion », a-t-il souligné. Selon Florent Ibenge, la direction des équipes nationales sait déjà qu'il ne sera plus là pour les éliminatoires du Chan 2018, compétition qu'il a remportée à la tête des Léopards locaux en 2016 au Rwanda.

Rappelons que le patron du staff technique national a été l'objet des critiques parfois désobligeantes au lendemain de l'élimination des Léopards en quart de finale de la Coupe d'Afrique des nations Gabon 2017, lui qui a littéralement relevé la sélection nationale qui ne figurait même pas dans le top 100 au classement Fifa. À son arrivée à la tête du staff technique national en 2014, l'ancien coach de Shanghai Shenoa en Chine a ramené la sélection jusqu'à la 37e position à la fin de la CAN 2017, sans oublier la médaille de bronze glanée à la CAN 2015 en Guinée équatoriale. Les Léopards de la RDC ont retrouvé de la fierté sur le plan continental et Florent Ibenge a influé sur la venue en masse des jeunes joueurs binationaux de qualité en sélection, haussant le niveau des Léopards, qui sont redevenus redoutables. La question maintenant est celle de savoir si son départ n'aurait pas un impact négatif sur les Léopards. Florent Ibenge l'a dit, il n'est pas là ad vitam aeternam.

Martin Enyimo

FESPACO

L'Étalon d'or décerné à « Félicité » réjouit Kinshasa

Le sacre intervenu le 4 mars à Ouagadougou est en partie celui de la RDC, à savoir que le long métrage du réalisateur franco-sénégalais Alain Gomis tourné en lingala dans sa capitale propose une immersion dans la réalité de cette ville au travers de l'histoire d'une chanteuse de bar qui a donné son nom au film.

La 25^e édition du Festival panafricain du cinéma et de la télévision de Ouagadougou (Fespaco) n'a pas fait que la joie du franco-sénégalais Alain Gomis. En effet, s'il a tenu pour « un grand honneur de recevoir ce trophée pour la deuxième fois », ce prix remporté le 4 mars a par ricochet réjouï bien d'autres gens encore en RDC, plus précisément à Kinshasa, lieu de son tournage, particulièrement les acteurs, à commencer par le personnage principal qui n'en était là qu'à son premier rôle mais encore plus l'ensemble de l'équipe des techniciens dont Patrick Ken Kalala (2^e assistant réalisateur) et Cédric Mbongo (assistant au son).

Et qui plus est, les Kinois se sentiront assurément encore plus



Le réalisateur Alain Gomis présentant l'Étalon d'or reçu le 4 mars

proche du film, et partageront ainsi la fierté de l'équipe du tournage constitué de jeunes cinéastes de la place. On le comprendra bien car « Félicité » où apparaissent des lieux familiers pour les habitants de la ville, marché, hôpital, quartier, lieu de spectacle, etc., a été tourné en lingala. À la suite de Félicité, dans les rues et lieux de Kinshasa, le réalisateur y pose résolument son regard et le partage à travers tout le film qui dure un peu plus de deux heures. Véro Tshanda Beya qui campe le rôle de « Félicité », nous le rappelons, vient

de faire ses premiers pas dans le cinéma. C'est en définitive cette femme libre et fière qui est chanteuse le soir dans un bar qui matérialise l'ambition d'Alain Gomis de « faire un film qui parle de la vie de tous les jours de la majorité des gens du monde ». Mais sa vie à elle bascule avec l'accident de moto de son fils Samo dont le père est allé vivre avec une autre femme. Cette infortune conduit Félicité dans une course contre la montre dans les rues de Kinshasa dans le but de le sauver coûte que coûte. Dakaractu, nous renseigne sur le fait que « ce « voyage » de la chanteuse dans « Kin la belle » offre une lecture exceptionnelle d'une réalité vivante, faite de désillusions certes mais d'énergie, de passion et de rêves ». Pour en savoir plus sur ce film dont tant de bien est dit, les Kinois attendront de le voir dans leurs murs. En attendant, les récompenses reçues jusqu'ici, l'Étalon d'Or de Ouagadougou avait été précédé par le Grand Prix du jury du Festival international du film de Berlin. En effet, c'est à sa 67^e édition que « Félicité » avait été projetée en première mondiale en compétition officielle et l'Ours d'argent lui est revenu le 19 février.

Nioni Masela

HÔPITAL DE KABINDA

Le personnel féminin a célébré mémorablement le 8 mars

La journée internationale de la femme, célébrée le 8 mars de chaque année, a été mémorable en cette année 2017 pour le personnel féminin de l'Hôpital général de référence de Kabinda (ex-Centre de dépistage de la tuberculose -CDT-), de la commune de Lingwala à Kinshasa.



Le personnel féminin de l'Hôpital ex-CDT/Kabinda

Femmes médecins, infirmières et d'autres services de l'Hôpital se sont retrouvées au dancing bar Mont-Fleury à Lingwala.

Modératrice de l'événement, l'infirmière Micheline Ndaya Kashama a ouvert la cérémonie en soulignant que c'est pour la première fois que le CDT/Kabinda organise une cérémonie à l'occasion de la journée de la femme à l'intention des femmes agents de l'établissement hospitalier. Et ce mérite, a-t-elle relevé, va au comité directeur présidé par l'administrateur gestionnaire titulaire Madimba, présent à la cérémonie, et au chef du personnel, Mme Rebecca Akelinga Inkulu.

Prenant la parole, Rebecca Akelinga a commencé par rappeler que c'est en 1977 que l'ONU a décrété une journée internationale de la femme célébrée chaque 8 mars. « Cette journée permet d'assurer un suivi progressif de l'amélioration de la condition de la femme et de mesurer son implication dans l'évolution de l'humanité », a-t-elle indiqué. Rebecca Akelinga a rappelé le thème de la journée internationale de la femme pour 2017, à savoir « Les femmes dans un monde du travail en évolution pour un monde 50, 50 en 2030 ». Le monde du travail évolue, a-t-elle continué, avec d'énormes conséquences pour les femmes, d'une part, les avancées technologiques et la mondialisation représentant des opportunités inédites pour celles qui y ont accès et, d'autre part, l'informalité du travail, l'inégalité des revenus et les crises humanitaires ne cessent d'augmenter. Elle a laissé entendre que dans ce contexte, seules 50 % des femmes en âge de travailler font partie de la main d'œuvre mondiale, contre 76 % pour les hommes.

Rebecca Akelinga a aussi noté qu'une majorité des femmes travaille dans le secteur informel, les tâches domestiques et

exercer des activités rémunérées. Et d'insister à l'intention de ses collègues femmes de l'Hôpital général de référence de Kabinda : « C'est l'occasion pour nous femmes de l'Hôpital de Kabinda de prendre conscience des défis qu'il reste à relever, ainsi que des opportunités qui nous sont offertes. Chacune d'entre nous à son rôle à jouer dans la construction de notre Hôpital pour les générations futures ».

Deux plus anciennes infirmières de l'ex-CDT/Kabinda ont livré des témoignages édifiants sur leur travail, à l'époque, au milieu d'un personnel à forte majorité masculine. Mme Kiwa, première dame engagée au CDT en 1980 alors que l'institution hospitalière existe depuis 1948, a mis l'accent sur l'égalité entre l'homme et la femme au travail. Prenant modèle sur Kimpa Vita et Marie mère de Jésus Christ, elle a appelé ses pairs à accomplir leur tâche avec dignité et abnégation, et bannir tout complexe d'infériorité face aux collègues hommes. Et Mme Marie-Jeanne Lifeta a, pour sa part, mis l'accent sur l'accès des femmes aux études afin qu'elles se forment suffisamment.

Travaillant aux côtés des hommes, a-t-elle tenu à dire, les femmes doivent résister au harcèlement sexuel des hommes très fréquents dans les milieux professionnels et même à l'école, rappelant sa propre expérience lorsqu'elle était encore élève.

Enfin, Marie-Jeanne Lifeta a exhorté ses collègues à la dignité, à la décence dans leur habillement en terminant par quelques mots sur le VIH-sida. C'est dans la gaieté et la fête que s'est achevée la cérémonie de célébration de la 40^e journée internationale de la femme par le personnel féminin de l'Hôpital général de référence de Kabinda (ex-CDT/Kabinda).

M.E.

JOURNÉE DU 8 MARS

Les femmes sensibilisées aux cas et formes de violences

À la faveur de la journée internationale de la femme, l'association Azur développement a organisé le 8 mars un atelier de sensibilisation aux violences faites aux femmes et aux filles. Ambroise Bayakissa, administrateur-maire de l'arrondissement 3 Tié Tié, a également pris part à l'activité.

L'atelier qui a bénéficié de l'appui du Programme concerté pluri-acteurs (PCPA), du club des jeunes infrastructures et développement et de South offshore, a eu pour objectifs principaux de sensibiliser les femmes sur les différentes formes de violences, leurs conséquences et les dispositions réglementaires qui protègent les femmes et les enfants victimes de violences mais aussi sur les structures de prise en charge juridique tels les guichets uniques animés par l'association Azur développement. Une initiative saluée par Jérôme Magnokou, directeur départemental des droits humains et libertés fondamentales de Pointe-Noire et par la représen-

tante de South offshore.

En ouvrant les travaux, Ambroise Bayakissa, a exhorté les femmes à dénoncer toutes les formes qu'elles subissent. « Dans les familles, les quartiers, les lieux de services, si vous êtes témoins de violations de droits de la femme, vous avez le devoir de les dénoncer parce que le contraire, c'est-à-dire la complaisance ou l'arrangement à l'amiable vous placent sur le banc des complices. C'est ici l'occasion de parler aux femmes qui généralement acceptent le statut de l'être faible pour justifier leur passivité », a-t-il dit.

« Les violences physiques, sexuelles et la maltraitance des enfants » par Sylvie Niombo, directrice exécutive d'Azur développement, « la prise en charge juridique » par Judicaël Mankessa, juriste, « la prise en charge médicale » par Dr Boulas, « le rôle de la police dans la prise en charge des femmes et des enfants » par la lieutenant de police Annick Sylvie Flore Dingah ont été



La tribune officielle lors de l'atelier sur les violences faites aux femmes crédit photo «Adiac»

les différents thèmes développés au cours de cet atelier qui a connu la participation des chefs de quartiers, des associations féminines et des associations et ONG partenaires à Azur développement. Au cours des différents exposés, les orateurs ont stigmatisé toutes les formes de violences qu'elles soient morales, physiques, discriminatoires ou politiques à l'endroit des femmes et des jeunes filles tels le viol, les attouchements, les injures, la prostitution forcée, la pédophilie,

le harcèlement sexuel, la violence dans le foyer, l'inceste, etc. étayés de plusieurs exemples et cas vécus « Au Congo, la violence subie par les femmes est banalisée, tant que la femme sera discriminée, on ne parlera pas d'égalité », a regretté Sylvie Niombo.

La prise en charge médicale et juridique se fait normalement dans les différents services et administrations ont rassuré le Dr Boulas du service de maternité de l'hôpital général Adolphe-Sicé de Pointe-Noire et Judicaël Man-

kessa, qui a précisé que quand on est victime d'un cas de violence quelconque, pour la prise en charge juridique, il faut faire recours à Azur développement par exemple qui travaille avec les administrations habilitées afin de suivre la procédure judiciaire jusqu'au procès pour que les auteurs des faits soient punis et sanctionnés selon la loi.

En clôturant l'atelier, Ambroise Bayakissa, administrateur-maire de Tié Tié, a souhaité que désormais édifiées sur leurs droits, les femmes ne doivent plus se taire mais plutôt se saisir des dispositions réglementaires en la matière telle la Constitution de la République en son article 17 dit que « la femme a les mêmes droits que l'homme. La loi garantit la parité et assure la promotion ainsi que la représentativité de la femme dans toutes les fonctions politiques, électives et administratives » pour dénoncer les faits de violence et de maltraitance des enfants.

Hervé Brice Mampouya

GENRE

L'ampleur des violences faites aux femmes pourrait se réduire

L'ancien représentant du Fnuap au Congo, devenu directeur des Programmes et des activités opérationnelles à EngenderHealth, joint au téléphone le jeudi 9 mars par rapport à la célébration de la journée des femmes, se dit disposé à amplifier la lutte sur la question du genre en s'attaquant aux crimes et violences faites aux femmes.



David Lawson

Pour l'Organisation mondiale de la santé (OMS), une femme sur trois dans le monde, soit 1,2 milliard de femmes, a été victime de violences physiques ou sexuelles au cours de sa vie. 30% de femmes ont été victimes de violences sexuelles ou physiques de la part de leurs partenaires au cours de leur vie, 38% des assassinats de femmes dans le monde sont commis par leurs partenaires. Aucun pays n'est exempt de ce fléau planétaire. Il s'agit d'une pandémie universelle intolérable et d'une des plus graves atteintes à l'intégrité physique et aux droits des femmes. « C'est toujours avec plaisir que sont célébrées les avancées en matière de droits des femmes et d'équité de genre le 8 mars, journée internationale des femmes, déclare David Lawson. Car, poursuit-il, cette journée reste aussi un moment d'émotion et de gravité: malheureusement, la violence à l'égard des femmes reste l'un des plus grands enjeux de notre époque en matière de violation des droits humains », a signifié l'orateur.

Quant aux Nations unies, elles définissent les violences faites aux femmes comme tout acte de violence fondée sur le genre qui résulte en blessures, souffrances physiques, sexuelles ou psychologiques, y compris les menaces ou

les actes de coercition ou de privation arbitraire de liberté dans la vie publique ou privée.

Les conséquences de ces violences sont déconcertantes. Des milliers de femmes, de jeunes filles et de fillettes en décèdent chaque année. D'autres perdent une partie de leur corps et de leur identité, du fait de mutilations coutumières ou punitives et de viols. La violence s'exerce partout, au sein des familles, dans la rue, sur le lieu de travail, même si certaines nations multiplient des stratégies pour les protéger. Ces violences, admis l'orateur, sont largement le fait des hommes. « Ainsi, a déclaré avec force l'orateur; Il est donc indispensable de sensibiliser les hommes et les garçons et d'en faire des acteurs et des leaders du respect des droits des femmes. Car il serait important de revoir l'éducation des enfants à la maison, à l'école et dans la société pour le respect des jeunes filles et des femmes », dit Lawson.

Le faible recours à la justice par les victimes de violences constitue un frein important aux efforts de réduction du phénomène. Les rares plaintes enregistrées par les ser-

vices de police et de gendarmerie ne reflètent que partiellement la réalité de la violence vécue par les femmes au quotidien.

Une autre raison de ce silence est sociétale : ces violences se nourrissent des stéréotypes de la société, de la banalisation des propos sexistes, d'une certaine indifférence silencieuse et généralisée qui conduisent au déni ou à la sous-estimation des souffrances vécues. Malgré les différentes constitutions des pays qui traitent de cette question, des femmes ont toujours une certaine peur.

David Lawson note que s'il faut se réjouir des progrès réalisés dans le monde en matière législative contre les violences faites aux femmes, deux tiers des pays disposent de lois contre les violences conjugales et contre le harcèlement sexuel et près d'un tiers des gouvernements ont criminalisé le viol conjugal. Il est impératif de poursuivre et intensifier ces efforts. Il existe, en effet, une corrélation directe entre l'introduction de nouvelles dispositions législatives criminalisant toute forme de violence ciblant les femmes et l'augmentation du nombre des dénonciations des violences faites aux femmes qui permet de poursuivre les auteurs. Enfin, l'orateur pense qu'il serait important de renforcer efficacement la prévention des violences faites aux femmes, outre les mesures déjà mises en œuvre, l'établissement d'observatoires nationaux et régionaux des violences faites aux femmes doit se poursuivre en permettant une meilleure maîtrise du phénomène par les gouvernements. À l'horizon 2020, il est temps de mettre un terme à ce fléau inacceptable.

Propos recueillis par Faustin Akono

FIMA

Une vitrine pour les jeunes nouveaux talents

Depuis quelques jours, la ville de Pointe-Noire vibre au rythme de la musique à travers la cinquième édition du Festival international de la musique et des arts (Fima).



DJ Antivirus lors de la dernière édition crédit photo «Adiac»

La cérémonie d'ouverture de ce festival a eu lieu, le 3 mars, au stade Kokolo-Kopa dans le deuxième arrondissement Mvou Mvou.

Le Fima a acquis une réputation internationale au fil des années pour son riche plateau artistique. De nombreux Ponténégrins sont venus à la cérémonie d'ouverture pour célébrer cette aventure musicale qui, à chaque édition, propose un mélange de jeunes révélations et d'artistes avérés de la scène musicale congolaise et étrangère. Pour cette année, le comité d'organisation a invité une pléthore d'artistes pour offrir une prestation hors pair à cette cinquième édition. La première journée a débuté par une parade d'ouverture suivie d'une longue soirée de concerts avec quelques artistes locaux.

Par ses choix de programmation ambitieux et un savoir-faire irréprochable marqué par un grand foisonnement artistique et culturel, ce festival offre un écrin privilégié aux artistes et au public. Aujourd'hui, le Fima est devenu un événement culturel incontournable, qui se décline comme un univers florissant favorisant la découverte des artistes au plus grand nombre à travers des concerts à entrée libre.

Pour sa cinquième édition, le festival a développé l'éventail de ses activités en tenant compte des nouvelles tendances musicales. Des DJ, des comédiens et des artistes de tous genres musicaux s'entremêlent sur une scène pour conjuguer une grande diversité culturelle. Et chaque jour, l'ambiance festive bat son plein au stade Kokolo-Kopa où les concerts, la comédie et la danse enchantent les mélomanes venus de partout pour encourager leurs artistes. Rappelons qu'en créant cette activité, le directeur du Fima, Médard Mbongo, a voulu un accès pour tous à la musique. Cette cinquième édition prendra fin le 9 mars.

Hugues Prosper Mabonzo

MOTS FLÉCHÉS N°141

JEUX PROPOSÉS PAR rci-jeux.com

| | | | | | | |
|---|-----------------------|--------------------------------|--------------------------------------|-------------------------|--------------------------|---------------------------|
| MAL DITES | MANIÈRE | SE DÉPENSE (SE) GONFLÉ, ALORS! | DEVANT LE PÈRE, PUIS LE FILS | FLÂNE (S) | ADEPTE DU YANG ET DU YIN | CHAÎNE AMÉRICAINNE |
| ÉTREINTE | CHAÎNE D'INFOS | | PROPULSA | L'OTAN AUX U.S.A. | ACTINIUM AU LABO | |
| | | | | | AUTOCHTONES | |
| UN TAS DE CHOSES | | | | | | |
| COURT POÈME | | | | IL CORSE LE VIN | | |
| | | | | BALANCEMENT | | |
| AGENCE DE RENSEIGNEMENTS | MOT DE REFUS | | RIVES D'UN FLEUVE | | | CITÉ DE LA MAYENNE |
| | CHAÎNE DE TÉLÉVISION | | GROSSE MOUCHE SUCEUSE | | | |
| | | SUÇA | | | CITÉE | |
| | | COLO-RANTS ROUGES | | | LYCÉE PROFESSIONNEL | |
| IL DOMINE LE VAL ON Y PRÉPARE LE PERMIS | | | ENLEVER DU POIDS COMPAGNIE ABRÉGÉE | | | |
| | | | | | MISES DANS LE SECRET | HÉROS TANT GREC QUE LATIN |
| ARTICLE | | | FORTUITE | | | |
| CALE EN FORME DE LETTRE | | | SOLEIL PHARAONIQUE | | | |
| | FUREUR DE JADIS | | | INITIALES DU MATIN | PETIT ROBERT | |
| | ANCIEN SOUVERAIN | | | | ASSASSINA | |
| CRACHEUR SICILIEN | | | APPORTE DE L'AIR AU FEU SUR UNE ROSE | | | |
| CROCHET DE BOUCHER | | | | | | ATTACHÉES |
| | | | BOULEVERSE | | | |
| | | | MADAME BOVARY | | | ARTICLE ÉTRANGER |
| | | | | | | FRANCHIS LE SEUIL |
| DIEU DU TONNERRE | FERMENTS | | | CÉRÉALE À GRAINS JAUNES | | SUDISTE VAINCU |
| | ASSEMBLÉE COSMOPOLITE | | | DÉRIDÉ | | |
| | | PROCHE PARENTE | | | DIEU DES VENTS | |
| | | DIVISION MILITAIRE | | | GALLIUM | |
| DANSES CUBAINES | DÉCIMÈTRE | | AVALÉE | | | |
| | | | | | | |
| | | | | PETITS BOLS | | |

SUDOKU N°141

> FACILE

| | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|
| 2 | | | 6 | 7 | 8 | 3 |
| | 3 | 9 | 4 | | | |
| | 5 | 8 | | 2 | 6 | |
| 4 | 9 | | | 3 | 8 | 5 |
| 1 | | 9 | 4 | | | 6 |
| | 7 | 6 | 2 | | | 4 |
| | | 5 | 8 | | 1 | 2 |
| | | | 2 | 9 | 3 | |
| 9 | 2 | 7 | 3 | | | 8 |

> MOYEN

| | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|
| | 8 | 5 | | | | 7 |
| | | | 3 | 5 | 6 | 9 |
| 9 | | | 2 | | | 1 |
| 7 | | 8 | 6 | 9 | 2 | 3 |
| | 5 | | | | | 4 |
| 2 | | 3 | 4 | 5 | 1 | 7 |
| | 6 | | 8 | | | 9 |
| | 2 | 9 | 1 | 4 | | |
| 3 | | | | | 1 | 8 |

> DIFFICILE

| | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 4 | | | 1 | | | | 2 |
| 3 | | | 8 | | | 1 | |
| 5 | 1 | | | 2 | 3 | | 6 |
| | 9 | | | 4 | 5 | | 7 |
| | | | | | | | |
| 7 | | | 3 | 9 | | | 2 |
| | 3 | | 6 | 7 | | | 5 |
| | | 7 | | | 2 | | 1 |
| 8 | | | | 4 | | | 6 |

MOTS CROISÉS N°141

| | | | | | | | | | |
|----|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| A | B | C | D | E | F | G | H | I | J |
| 1 | | | | | | | | | |
| 2 | | | | | | | | | |
| 3 | | | | | | | | | |
| 4 | | | | | | | | | |
| 5 | | | | | | | | | |
| 6 | | | | | | | | | |
| 7 | | | | | | | | | |
| 8 | | | | | | | | | |
| 9 | | | | | | | | | |
| 10 | | | | | | | | | |

> HORIZONTALEMENT 1. Sa délivrance n'est qu'affaire de consultation. - 2. Proche d'Aix. Langue d'autrefois. - 3. Impudent sinon scandaleux. - 4. Lieu d'isolement. Fait surface. - 5. Se retrouve sans connaissances. Note. - 6. Prépare des macarons. Ville ou partie de ville. - 7. Conjonction. Homme de main. - 8. Panneaux de jupe. Une chaîne. - 9. Matière de pots. Moi comme nous. - 10. Perfection.

> VERTICALEMENT A. Qui évoque un retour aux sources. - B. Femme infidèle. - C. C'est relatif. Sans une goutte. - D. Chats sauvages d'Amérique. Guide de pointe. - E. Qui travaille du chapeau. - F. Hors d'affaires. Pronom personnel. - G. Cri de petit capricieux. Fait le fier. - H. Faire connaître expressément. - I. C'est comme ici. Il tient bon la barre quand il est petit ! L'or du pauvre. - J. Esprit très léger. Matière de coffret.

MOTS À MOTS N°141

Pour chaque ligne, en regroupant et en mélangeant les lettres des deux mots de quatre lettres proposés, composez un troisième mot de huit lettres.

- ① A E R E E + S O I R = R _ _ _ _ _
- ② G E N E + D I R E = _ _ _ E _ _ _
- ③ C R E T + E S S E = _ _ _ _ _ C

SOLUTIONS DE LA SEMAINE PRÉCÉDENTE

MOTS FLÉCHÉS N°140

| | | | | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| E | C | O | C | A | P | | | | | | |
| A | S | P | H | X | I | A | N | T | A | A | |
| C | O | U | V | E | R | T | T | A | R | N | |
| P | A | U | O | R | I | G | N | A | L | N | |
| M | E | N | S | U | B | E | A | U | | | |
| G | O | A | L | F | A | T | A | L | N | L | |
| T | O | U | P | E | T | C | E | R | N | E | |
| L | A | C | U | S | I | N | E | R | A | I | S |
| B | R | E | T | O | U | R | T | V | | | |
| A | L | P | E | I | N | D | E | X | E | R | |
| E | A | I | N | S | I | E | C | R | U | | |
| E | S | A | C | S | T | I | R | A | S | | |
| I | S | O | T | E | E | B | A | T | | | |
| C | A | D | E | N | C | A | U | S | I | O | |
| D | E | M | E | U | R | E | R | O | R | L | |
| L | O | R | I | T | I | L | L | E | E | | |

SUDOKU N°140

| | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 8 | 9 | 4 | 2 | 1 | 7 | 6 | 5 | 3 |
| 3 | 2 | 1 | 6 | 9 | 5 | 8 | 4 | 7 |
| 6 | 5 | 7 | 8 | 4 | 3 | 9 | 1 | 2 |
| 4 | 8 | 5 | 1 | 3 | 2 | 7 | 6 | 9 |
| 9 | 6 | 2 | 7 | 5 | 8 | 1 | 3 | 4 |
| 1 | 7 | 3 | 4 | 6 | 9 | 2 | 8 | 5 |
| 2 | 1 | 6 | 3 | 7 | 4 | 5 | 9 | 8 |
| 5 | 3 | 8 | 9 | 2 | 1 | 4 | 7 | 6 |
| 7 | 4 | 9 | 5 | 8 | 6 | 3 | 2 | 1 |
| 6 | 5 | 1 | 4 | 3 | 2 | 8 | 7 | 9 |
| 9 | 2 | 4 | 1 | 8 | 7 | 5 | 8 | 4 |
| 8 | 3 | 7 | 5 | 9 | 6 | 1 | 2 | 4 |
| 5 | 1 | 9 | 3 | 7 | 8 | 4 | 6 | 2 |
| 2 | 6 | 3 | 9 | 4 | 1 | 5 | 8 | 7 |
| 4 | 7 | 8 | 6 | 2 | 5 | 3 | 9 | 1 |
| 7 | 4 | 5 | 8 | 1 | 9 | 2 | 3 | 6 |
| 1 | 9 | 6 | 2 | 5 | 3 | 7 | 4 | 8 |
| 3 | 8 | 2 | 7 | 6 | 4 | 9 | 1 | 5 |
| 7 | 5 | 2 | 6 | 3 | 9 | 4 | 1 | 8 |
| 8 | 1 | 4 | 7 | 2 | 5 | 9 | 3 | 6 |
| 3 | 6 | 9 | 8 | 4 | 1 | 7 | 2 | 5 |
| 5 | 9 | 6 | 1 | 8 | 3 | 2 | 7 | 4 |
| 2 | 7 | 1 | 5 | 9 | 4 | 6 | 8 | 3 |
| 4 | 8 | 3 | 2 | 6 | 7 | 5 | 9 | 1 |
| 6 | 4 | 7 | 9 | 1 | 8 | 3 | 5 | 2 |
| 9 | 2 | 8 | 3 | 5 | 6 | 1 | 4 | 7 |
| 1 | 3 | 5 | 4 | 7 | 2 | 8 | 6 | 9 |

MOTS CROISÉS N°140

| | | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| E | S | P | A | D | R | I | L | L | E |
| T | O | U | R | I | E | R | A | M | |
| E | V | E | N | T | R | A | M | I | |
| R | I | O | E | D | E | M | E | S | |
| N | E | M | S | U | E | E | E | | |
| E | T | A | L | P | L | U | S | | |
| L | R | A | C | E | T | U | F | | |
| L | I | E | R | A | M | E | R | U | |
| E | N | G | E | M | I | N | E | S | |
| S | A | V | O | N | N | E | T | T | E |

MOTS À MOTS N°140

1/ MEULIÈRE 2/ ÉMETTEUR 3/ SÉVÉRITÉ.

FOOTBALL

Le Maroc et le Congo renforcent leur coopération

La Fédération congolaise de football (Fécofoot) et la Fédération royale marocaine de football (FRMF) vont désormais regarder dans la même direction. Les deux parties ont signé, le 3 mars, à Rabat une convention de partenariat d'une durée de deux ans renouvelable dans laquelle le Maroc et le Congo s'accordent à œuvrer pour le développement du football.

Parmi les axes prioritaires: la formation des cadres techniques, administratifs ainsi que les arbitres par échanges d'expérience, l'élaboration des programmes des rencontres sportives et des séminaires de formation, la facilitation des échanges et la coopération entre les centres de formation des joueurs, le développement du football masculin et féminin. «Les deux fédérations conviennent de l'organisation des matches et les stages de préparation au profit des équipes nationales respectives des U15, U17, U20 ainsi que les équipes nationales féminines», peut-on lire dans le document qui renforce la coopération entre les deux fédérations signé par Jean Michel Mbono, président de la Fécofoot, et son homologue marocain Fouzi Lekjaa. Le Maroc et le Congo se sont également mis d'accord sur l'organisation des matches amicaux entre les



Jean Michel Mbono et Fouzi Lekjaa signant la convention photo DR

sélections nationales « A », des joueurs locaux et olympiques, sans oublier les aspects liés à la formation des cadres techniques et administratifs. Sur

ce point, les cadres techniques de la Fécofoot tirent un grand profit. Ces cadres seront, en effet, accueillis au Maroc selon un

programme arrêté d'un commun accord avec les directions techniques respectives des deux fédérations afin de béné-

ficier des échanges approfondis s'appuyant sur la structure de développement technique, administratif de la FRMF, formation des formateurs et cadres techniques et organisation d'évènements sportifs. «Au niveau des échanges liés à la formation et aux aspects techniques, une invitation de trois cadres techniques et/ou administratifs de la Fécofoot au Maroc seront prises en charge par la FRMF, selon le programme arrêté entre les deux directions techniques nationales», précise la convention.

En termes d'engagement, la FRMF accepte de prendre en charge les frais de séjour au Maroc et le transport local de l'équipe nationale du Congo composé de 35 personnes dans le cadre d'un match convenu entre les deux équipes nationales. La Fécofoot, quant à elle, doit, lorsque les rencontres sont organisées au Congo, accorder les facilités nécessaires au bon déroulement des séjours des équipes nationales marocaines, notamment la mise à disposition des terrains d'entraînement et de compétition. La FRMF prendra les frais de séjours de sa propre délégation.

James Golden Eloué

BRIN D'HISTOIRE

Regard sur les cinquante dernières années 1965-2015

2008 (61)

Au fil des années, des personnalités humbles ou importantes quittent la scène de la vie congolaise. Né le 17 février 1942 à Kébara (district de Lékana), dans le département des Plateaux, Simon Pierre Nguonimba Nczari, décède à Paris, le 25 février 2008, à l'âge de 68 ans. Il est inhumé au cimetière du centre ville de Brazzaville, jeudi 6 mars 2008. Il ouvre le bal funèbre qui va marquer l'année 2008. Heureusement que la politique nous distrait.

Un nouveau parti politique, le Pad (Parti pour l'alternance démocratique), dirigé par le général Emmanuel Ngouélondélé-Mongo, avec des figures marquantes de la vie politique nationale, au nombre desquels : Jean-Félix Demba Ntelo (premier vice-président), Anselme Mackoumbou Nkouka (deuxième vice-président) et Mambou Aimée Gnali (secrétaire générale).

L'assemblée générale constitutive du nouveau parti s'est tenue du 15 au 16 mars 2008. Du côté de l'Udr-Mwinda, parti créé en 1992, par l'ancien Premier ministre de transition et ancien président de l'assemblée nationale, décédé en juillet 2007, André Ntsatouabantou Milongo, a tenu son premier congrès ordinaire, du 12 au 13 avril 2008, à l'hôtel de ville de Brazzaville. Guy-Romain Kinfousia en devient le président. Le 17 avril

2008, présentation du « Dictionnaire vilifrançais », publié avec le concours de l'I.l.a.l.o.k (Institut des langues locales au Kouilou), au Mémorial Pierre-Savorgnan-de-Brazza. Cette œuvre est réalisée par Joseph Tsiamas, François Soumbou, Gabriel Makosso, Alexandre Makosso, Joseph Siama, Jean Paul Serge Pangou et Simao Mamboma (linguiste du Cabinda). La première édition du Grand prix des Arts se tient le samedi 26 avril 2008, dans la salle des congrès du Palais du parlement à Brazzaville. Bernard Mouanga Nkodia (Grand prix Sculpture), Marcel Gotène (Grand prix Peinture), Troupe nationale du théâtre (Grand prix Art dramatique), Léopold Pindy Mamonso (Grand prix de Littérature), Gervais Ondaye (Grand prix Promotion culturelle), Orchestre Extra Musica Zangul (Grand prix Musique moderne) sont les récipiendaires de ce premier grand prix des Arts. À Kinshasa, de l'autre côté du Pool Malebo, pour son ouvrage, « La musique congolaise du 20ème siècle », paru aux éditions Beau'D Pro, en novembre 2006, Mfumu Fylla Saint-Eudes et Belinda Ayessa, pour son action au mausolée Pierre Savorgnan de Brazza reçoivent, l'un et l'autre, le prix Pool-Malebo du trophée de l'excellence « Mwana Mboka », le 2 mai 2008, au Grand Hôtel de Kinshasa. Décès, à Brazzaville, le 10 du même mois, au Centre hospitalier universitaire

(Chu), de Rapha Boundzeki « Aphara », artiste musicien. Il est né le 4 août 1961 à Brazzaville. Révélé au public congolais par la chanson « Christianisé », exécutée avec l'orchestre Viva Mandolina, Rapha Boundzeki a créé d'autres titres comme « Parisien refoulé », « Mateya », « Sapologie », entre autres, qui ont contribué à asseoir définitivement sa réputation.

Au cours de ses obsèques, le 24 mai à Bangongo, il a eu droit à une parade des sapeurs, hommage à un des leurs. Il repose désormais, pour l'éternité, au cimetière du centre ville, à Brazzaville. Alpha Noël Malonga, docteur de l'université Paris XII-Val de Marne, enseignant à l'Université Marien-Ngouabi, décède le 11 mai à l'hôpital militaire de Pointe-Noire. Jean-Pierre Thystère Tchicaya, dont le décès à Paris met un terme à une vie menée entre enseignement et politique, était également enseignant dans la même université.

Ancien président de l'Assemblée nationale, ancien ministre, président-fondateur du RDPS (Rassemblement pour la démocratie et le progrès social), parti membre du RMP (Rassemblement de la majorité présidentielle), Jean Pierre Thystère Tchicaya meurt, vendredi 20 juin 2008, à l'âge de 72 ans. Il est né le 7 janvier 1936 à Pointe-Noire dans le département du Kouilou. Ses obsèques, à Pointe-Noire, donnent lieu à quelques

incidents vite maîtrisés. Heureusement. Le Congo n'en finit pas de perdre ses hommes politiques. Après Thystère Tchicaya, Augustin Poignet décède, à son tour, à Paris, le 26 juin 2008, à l'âge de 80 ans. Ancien président du sénat (1992-1997) et ancien chef de l'Etat par intérim (du 3 au 4 août 1968), il a eu droit à des obsèques nationales, au Palais du parlement, jeudi 17 juillet, en présence du président de la République. Dimanche 29 juin 2008, selon la DGAE (Direction générale des affaires électorales), 2.276.226 électeurs étaient attendus dans les bureaux de vote pour élire les conseillers départementaux et municipaux. Forte abstention.

Le 6ème forum mondial sur le développement durable (27-30 octobre 2008) s'achève par la « Déclaration de Brazzaville » qui recommande, entre autres choses, que les pays émetteurs de gaz carbonique contribuent au paiement d'un fonds carbone, qui sera affecté à la gestion renouvelable de la forêt et de l'agriculture ». Nommé commissaire général du Fespam (Festival panafricain de musique), le 14 décembre 2007, Germain Henri Yombo alias Beethoven est relevé de ses fonctions et remplacé, pour un intérim, par Dieudonné Moyongo. Ainsi va la vie au Congo.

MFUMU